

NOUVELLES

CSN

Numéro 366

15 octobre
1993

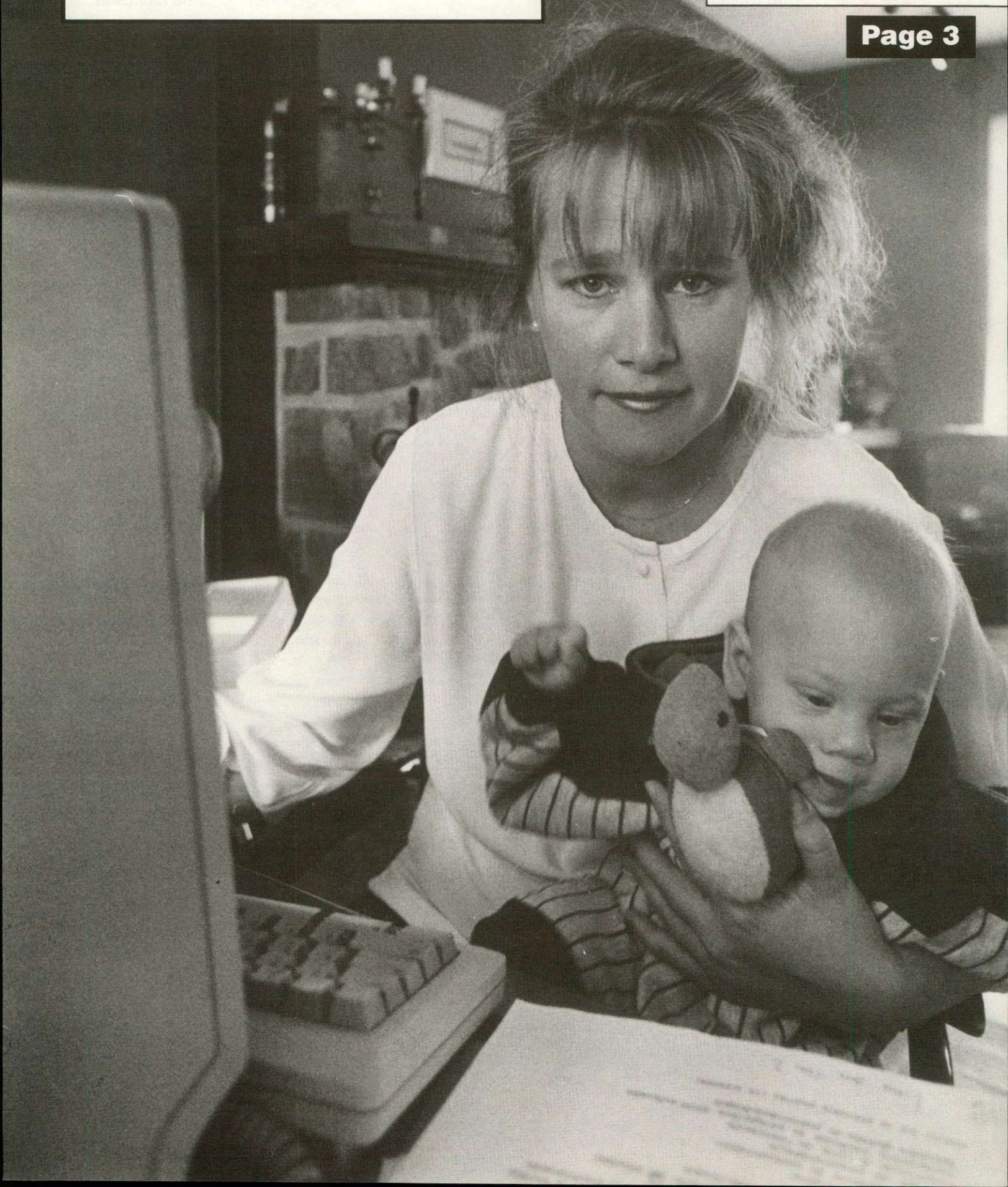


Le télétravail

Une révolution.

Mais laquelle?

Page 3





3
Une nouvelle révolution du travail?

Un semi-retraité envoie par télécopieur des textes à son employeur à partir de sa maison de campagne. Une mère de famille effectue de la saisie de textes ou de données à sa résidence même pour une grande entreprise. Une personne handicapée qui travaille à temps partiel compile des statistiques à l'aide d'un ordinateur adapté à son domicile. Toutes ces personnes font du télétravail. Télétravail? Qu'est-ce que c'est que cela?



7
Une école vraiment pas comme les autres

Lorsque les commissions scolaires ne savent plus ou donner de la tête, elles font appel au Centre d'intégration scolaire, un genre de Dernier Recours pour enfants avec problèmes d'apprentissage et troubles de comportement sérieux. Une visite dans un «monde» trop ignoré.



10
La santé en péril

Abolition de postes, privatisation, non remplacement, congés sans solde, fermetures de lits et d'unités de soins, réduction des services, il ne semble pas y avoir de limites à l'imagination des directions locales quand vient le temps d'appliquer les consignes du gouvernement Bourassa.



12
Le retour de Dédé Desjardins?

Montréal sera l'hôte du Sommet de l'industrie de la construction les 27, 28 et 29 octobre. Initiative du ministre du Travail du Québec Normand Cherry, ce Sommet, dont l'objectif avoué est d'orienter la relance de l'industrie de la construction, risque, au contraire, de constituer un incroyable retour en arrière de trente ans.



14
Du nouveau à la Caisse de Montréal

Dans la foulée qui avait poussé la Caisse populaire des travailleuses et des travailleurs de Québec à s'affilier, il y a deux ans, à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal vient de prendre la même décision. Et pour quoi donc?

Numéro

366

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe.

Pour modifier le nombre de copies reçues:

CSN distribution
1601 de Lorimier
Montréal
H2K 4M5.
(514) 598-2233

Rédaction:

514-598-2159

Numéro central:

598-2121

Coordination

Jean-Pierre Paré

Rédaction

Benoit Allaire
Maurice Amram
Michel Crête
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue
Collaborations
Jacques Guay
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Conception graphique

Jean Gladu

Mise en page informatique

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Photographes

Alain Chagnon
Michel Giroux
Hélène Rochon

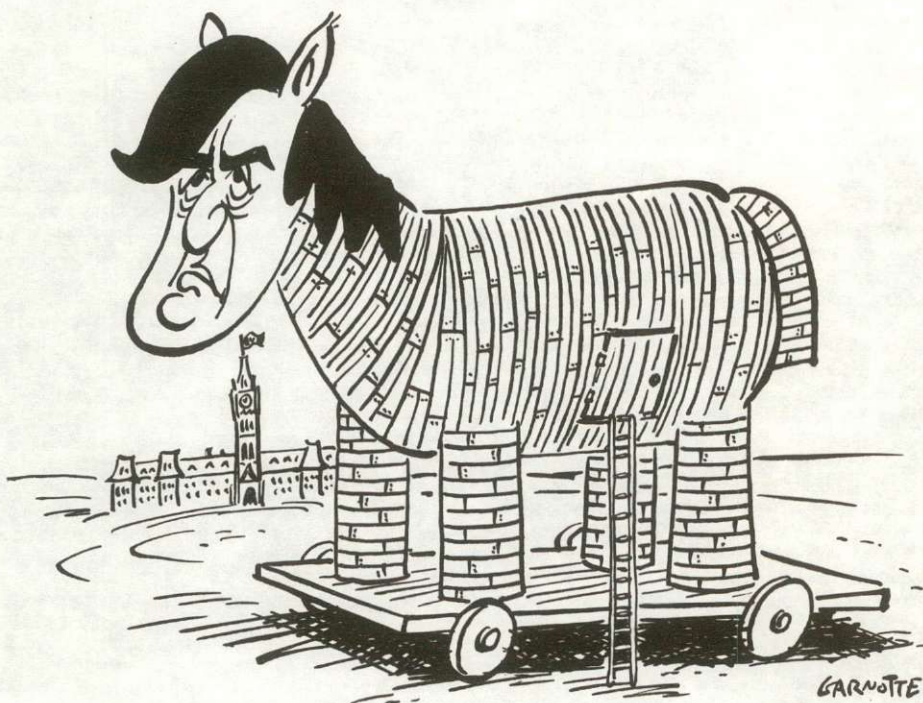
Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

LE BON CHEVAL...?



Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.

Une nouvelle révolution du travail?...

Par Jacinthe Pilon

Un semi-retraité envoie par télécopieur des textes à son employeur à partir de sa maison de campagne.

Une mère de famille effectue de la saisie de textes ou de données pour une grande entreprise à sa résidence même.

Une personne handicapée qui travaille à temps partiel compile des statistiques à l'aide d'un ordinateur adapté à son domicile.

Toutes ces personnes font du télétravail.

Télétravail? Qu'est-ce que c'est que cela?

Une nouvelle réalité du monde du travail, qui prend de plus en plus d'ampleur à travers l'Occident, et qui pose au mouvement syndical des défis aussi nouveaux que pressants.

Lorsqu'une personne travaille à distance, en utilisant un ordinateur personnel ou un terminal d'ordinateur, on parle de «télétravail». Le télétravailleur peut également avoir recours, par exemple, au télex, au télécopieur, au courrier électronique ou à la vidéoconférence. Le téléphone constitue son équipement de base.

Avec la propagation de l'ordinateur personnel et le perfectionnement de la télématique (informatique et télécommunications), n'importe quel local peut virtuellement devenir adéquat. Pas étonnant que le travail informatisé à distance se fasse souvent à domicile.

Il peut également se faire à partir d'un bureau satellite ou d'un centre informatique situé en banlieue ou en région éloignée.

Le travail mobile constitue aussi une des réalités du télétravail. Par exemple, lors de leurs déplacements, des professionnels et des techniciens utilisent la télématique pour

rester en contact avec leur entreprise ou encore pour consulter des banques de données.

Les télétravailleurs sont en général des travailleurs autonomes ayant un lien d'emploi avec un ou plusieurs employeurs. Mais, phénomène nouveau, de plus en plus d'employés salariés rejoignent les rangs des télétravailleurs. Les employeurs offrent aux salariés la possibilité d'exécuter une partie de leur travail à la maison; l'objectif: évidemment, augmenter la productivité.

Les personnes qui ont largement recours à la bureautique peuvent être appelées à faire du télétravail. Ce sont des employées de bureau et de secrétariat, d'une part; des techniciens, des cadres et des professionnels, d'autre part. Le premier groupe comprend surtout des femmes et souvent du personnel semi-qualifié; le second, un personnel hautement qualifié et surtout masculin.

Sentiment d'isolement

Le télétravail suppose no-

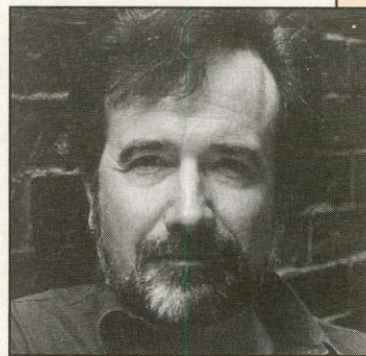
tamment que l'employé est en mesure d'aménager un bureau dans sa résidence. Lorsqu'il s'agit d'un salarié, l'employeur

«Pour moi, que des avantages»

À titre de consultant indépendant en nouvelles technologies, Jacques-Robert Dupuy affirme fonctionner aussi efficacement à sa résidence que s'il travaillait dans un bureau central, grâce à son équipement.

«Le télétravail ne comporte pour moi que des avantages, parce qu'il correspond à ma personnalité. Il me permet surtout d'éviter de perdre du temps dans des déplacements. Mais il peut comporter de nombreux désavantages pour certains», explique-t-il.

Pour être efficace, il précise qu'il doit tout de même consacrer la moitié de son temps à rencontrer personnellement sa clientèle: entreprise privée et gouvernements. Son travail lui procure des revenus intéressants.



Jacques-Robert Dupuy

Dans les services publics aussi

Des projets-pilotes d'implantation concernant le télétravail sont en cours dans les services publics. Ainsi, le Centre d'innovation en technologies de l'information (CITI), situé à Laval, s'y intéresse depuis plusieurs années. Il a mené un projet-pilote au bureau régional du ministère des Communications à Toronto. Le CITI a refusé de donner toute entrevue à *Nouvelles CSN*. La raison: la campagne électorale.

Jacques-Robert Dupuy a participé à la première phase d'implantation de ce projet. Il explique que les personnes qui ont fait l'objet de l'expérience-pilote effectuaient, de façon volontaire, leur travail dans des bureaux-satellites dans la région environnante de Toronto pour éviter les bouchons de circulation aux heures de pointe. Elles avaient accès à un fichier et à un centre de documentation électroniques. «*Moins de mouvement dans le personnel et moins d'absentéisme, notamment, ont été constatés*», dit-il.

Des expériences de télétravail se mènent également au ministère fédéral des Travaux publics et à la Commission de l'assurance-chômage.

Au Québec, Hydro-Québec a mis sur pied un projet-pilote de télétravail destiné aux comptables de la vérification générale. Les conclusions sont à venir.



Anne Seror, professeur titulaire au département de management de l'Université Laval à Québec, souligne que le télétravail nécessite une communication ouverte entre les syndicats et les employeurs. Il appelle avant tout un processus d'informations et de dialogues.

fournit l'équipement nécessaire, l'installe et l'entretient. Dans le cas d'un travailleur autonome, plus souvent qu'autrement, il achète ou loue son propre équipement.

Le télétravail n'implique pas nécessairement que l'employé va travailler chez lui cinq jours par semaine, 52 semaines par année.

Selon Michel Cartier, professeur de communications à l'UQAM, il est illusoire de penser pouvoir travailler décon-

necté d'un milieu de travail cinq jours sur cinq. «*L'avenir est aux relations humaines supportées de temps en temps par les nouvelles technologies, pas l'inverse*», dit-il.

Même son de cloche de la part d'Anne Seror, professeur titulaire au département de management à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, qui a fait une recherche sur le télétravail. «*Il est essentiel que les télétravailleurs puissent vali-*

der avec leur employeur leurs activités et continuer d'échanger avec leurs collègues», affirme-t-elle.

Des pour et des contre

Le télétravail permet un plus grand choix des lieux de travail et des horaires, et une économie de temps, puisqu'il épargne des déplacements. Pour ceux qui ont des responsabilités familiales, il offre la possibilité d'être davantage présent à leur domicile.

Il peut représenter aussi une option intéressante pour les personnes handicapées et les personnes âgées.

«*La vidéo-téléphonie, un téléphone qui permet de voir son interlocuteur, les machines à lire et à contrôle vocal pour ordinateurs vont faciliter le travail à la maison pour les han-*

Le grand saut

Claude Jean Devirieux s'est engagé dans une seconde carrière et une deuxième famille, après avoir pris sa retraite de Radio-Canada, où il a oeuvré pendant de nombreuses années à titre de journaliste. Il a mis sur pied une agence de communications qui l'a obligé, à 61 ans, à passer de la machine à écrire Underwood 1954 à un ordinateur IBM.

«*Je ressentais beaucoup d'appréhension à faire le saut mais la transition s'est faite vite et bien. Le travail à distance m'apporte la flexibilité dont j'ai besoin. J'ai travaillé durant tout l'été à partir de ma maison de campagne. À titre de rédacteur en chef d'une revue, j'ai reçu et envoyé des textes que je devais corriger. Ils ont transité par télécopieur.*»

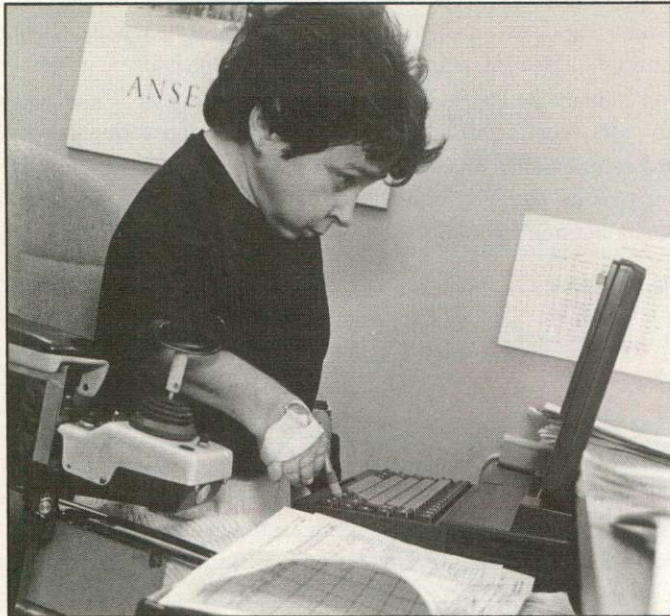
Pour Claude Jean Devirieux, la famille, c'est important. «*Je suis en quelque sorte l'homme au foyer. Le travail à distance me permet d'assurer une présence presque continue à la maison pour mes enfants.*»

D'autre part, il ajoute qu'il n'avait pas tellement le choix de se convertir aux nouvelles technologies. Il s'agissait d'une question de crédibilité dans son milieu professionnel.

M. Devirieux réussit à gagner sa vie grâce au télétravail, mais il souligne que la récession a affecté beaucoup son chiffre d'affaires.



Claude Jean Devirieux



Francine Deland

Ménager ses énergies

Elle travaille trois jours par semaine pour le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Elle compile des statistiques à l'aide d'un équipement adapté à ses besoins: Francine Deland souffre d'arthrite rhumatoïde aux mains. Grâce à son ordinateur portatif, il lui arrive occasionnellement de travailler à son domicile.

«L'utilisation du transport adapté m'oblige à me lever très tôt. Parfois, je sens que j'ai moins de résistance en raison de mon état de santé. Or, le fait de pouvoir abattre du boulot à la maison me permet de ménager mes énergies», affirme-t-elle.

Francine ne souhaiterait pas travailler tous les jours à partir de sa résidence parce qu'elle aime, dit-elle, sentir qu'elle fait partie d'une équipe.

dicapés, lesquels représentent plus de 15% de la population canadienne» souligne Jacques-Robert Dupuy, consultant indépendant spécialisé dans l'application des nouvelles technologies de communications.

Les personnes souffrant de handicaps psychologiques ou cognitifs qui ont besoin de prendre des médicaments, ou encore qui doivent suivre des traitements à heures fixes, peuvent, grâce au télétravail, recevoir des soins à domicile, tout

en ayant la possibilité de continuer à travailler.

Mais M. Dupuy précise qu'il ne faudrait pas que le travail à la maison, favorisé par l'arrivée de nouvelles technologies, conduise à une forme de «ghettoïsation» ou de mise à l'écart des handicapés.

Dans le cas des personnes âgées, il souligne que le travail à distance informatisé leur offre de nouvelles possibilités. *«Aux États-Unis, les employeurs ont tendance à*

réembaucher les 55 ans et plus en raison de leur grande expérience. Mais ces personnes acceptent de travailler à la condition de ne pas trop chambarder leur mode de vie. Le télétravail donne cette souplesse. On peut s'attendre à assister au même phénomène ici», explique-t-il.

Le télétravail exige cependant la capacité de travailler dans un environnement non structuré. Mais la flexibilité tant recherchée par l'employeur pour améliorer la pro-

ductivité peut entraîner un surcroît de travail. Ainsi, dans le cas du travailleur autonome, la «flexibilité» signifie parfois un rythme de production accéléré et souvent pour un salaire de crève-faim.

D'autre part, le télétravailleur peut devenir une victime du stress si son rôle professionnel entre en conflit avec son rôle familial. Anne Seror donne l'exemple d'une mère de famille qui fait du télétravail en même temps qu'elle s'oc-

Des lois mal adaptées

«Le mouvement syndical ne peut être pour ou contre le télétravail, puisqu'il comporte à la fois des aspects potentiellement positifs et d'autres qui nous apparaissent dangereux, affirme Michel Doré, du Service de la recherche de la CSN. Ce ne sont pas les nouvelles technologies qui posent des problèmes, mais plutôt la maîtrise sociale que l'on peut avoir sur elles.»

Michel Doré note que le télétravail peut accroître l'isolement, renforcer la précarité d'emploi et le travail à rabais, accentuer la division sexuelle des tâches. Les femmes sont souvent reléguées à des tâches d'exécution. *«Il ne faut pas oublier que le télétravail renforce aussi l'idée que les femmes vont continuer à faire des tâches domestiques tout en travaillant. Or, ce n'est pas une solution.»*

Le télétravail se fait surtout dans le secteur des services, où l'on constate un faible taux de syndicalisation.

Absence de législation

Actuellement, rien ne régit les nouvelles formes d'organi-

sation du travail. Au Québec, le Code du travail et la Loi sur les normes minimales du travail ne sont pas adaptés à ces nouvelles réalités. De plus, il n'existe aucune convention internationale qui en tienne compte. Selon Michel Doré, il faut pallier à cette situation et amorcer des débats sociaux autour de ces questions.

À son avis, le gouvernement devrait donner aux organisations syndicales les moyens de rejoindre les télétravailleurs autonomes, d'entrer en contact avec eux et de les informer sur leurs droits.

«En ce qui concerne les salariés, minimalement, il faut que le télétravail puisse être librement choisi, que les conditions de travail ne soient pas inférieures aux conditions de ceux qui travaillent dans des bureaux centraux, et il ne faut pas qu'il accroisse les inégalités», avance Michel Doré.

Il conclut en disant que les syndicats doivent avoir davantage accès à l'information sur le télétravail, qui souvent se pratique dans le secret.

cupe d'enfants: «Trop d'activités à la fois peuvent conduire à l'échec de l'un de ces deux rôles.»

Libre-échange des services

Le télétravail facilite, selon

les employeurs qui lui sont favorables, le recrutement de personnel hautement qualifié en lui donnant accès à des compétences extérieures en fonction de leurs besoins et à un coût moindre.

Ainsi, selon Jacques-Robert

Dupuy, des entreprises américaines confient souvent des mandats à des informaticiens de l'Inde ou du Pakistan pour un salaire beaucoup plus bas que celui qu'elles auraient été obligées de payer à leurs homologues américains. «Il s'agit

de fait de «cheap labor high tech» où on obtient pour \$15,000 dollars ce qui normalement en aurait coûté \$150,000.» M. Dupuy souligne que les traducteurs et les rédacteurs vivent souvent des situations semblables.

Faciliter la vie des handicapés

Travailleuse autonome jusqu'à un retour aux études au cégep, il y a deux ans, Deborah Kennard a occupé différents emplois assimilés au télétravail. Deborah est quadraplégique et se déplace dans un fauteuil roulant incliné.

Couchée sur le dos, elle s'est acquittée de ses tâches à l'aide d'un téléphone adapté, un ordinateur dont elle avait accès au clavier à l'aide d'un bâton tenu dans sa bouche, et un logiciel de reconnaissance de la voix.

Elle a fait de la vente pour un courtier d'assurance; elle a effectué des réservations pour un restaurant; elle a été commis de bureau et vendeuse de vidéo-cassettes pour une entreprise de comptabilité. Toutes ces tâches ont été effectuées à partir de son domicile.

Précarité d'emploi, salaire de misère, obligation d'être disponible quasiment 24 heures sur 24 dans certains cas. Voilà les conditions de travail auxquelles elle a dû faire face.

«Le travail à distance, facilité par les nouvelles technologies, peut faciliter la vie des personnes handicapées. Toutefois, beaucoup d'employeurs pensent qu'ils n'ont pas besoin de leur donner un salaire raisonnable, voyant le fait de l'occuper comme une espèce de récompense. Je suis une travailleuse fière, responsable et consciencieuse. Quand je retournerai sur le marché du travail, je vais exiger d'être payée en conséquence», promet-elle.



Deborah Kennard

Le télétravail dans l'avenir

Anne Seror prévoit que les modes d'organisation du travail à distance seront de plus en plus populaires. De grandes entreprises, de même que les gouvernements, évaluent présentement les possibilités qu'offre le télétravail par le biais d'expériences-pilotes.

Les spécialistes rencontrés sont unanimes à dire que, dans l'avenir, on doit s'attendre à ce qu'il y ait de plus en plus de travailleurs autonomes, notamment en raison de la conjoncture économique. Selon Statistique Canada, de 198,000 travailleurs autonomes qu'ils étaient au Québec en 1975, ils sont passés à 399,000 en 1991, une progression fulgurante. Or, il ne faut pas perdre de vue que le télétravail est intimement lié au travail autonome; de quoi faire réfléchir...

Soulignons qu'en 1990, la *Revue internationale du travail* faisait état d'une enquête effectuée auprès de 250 des principales sociétés canadiennes. Cette enquête indique que, sur les 54 entreprises qui ont répondu, les deux tiers utilisent des technologies hautement sophistiquées, mais seulement 21% recourent au télétravail. Cependant, on notait que près du double se préparent à y faire appel ou l'envisagent.

Michel Cartier, de l'UQAM, souligne que l'économie américaine se bâtit actuellement autour des réseaux d'information, un virage technologique que le Québec n'a pas encore pris. Or, selon lui, les nouvelles technologies auront un impact majeur dans l'avenir et cela demanderait que la société québécoise s'y prépare sérieusement.

Une école vraiment pas comme les autres

Par Marc Laforge

L'atmosphère est très agitée. Ils bougent beaucoup. Ils parlent beaucoup, parfois fort et souvent, tous en même temps. Ils partent d'un bord, partent de l'autre. Reviennent, puis repartent. Bonjour!, vous êtes au Centre d'intégration scolaire, une école aussi spéciale que spécialisée, une école de Montréal plutôt unique en son genre.

Lorsque les commissions scolaires ne savent plus où donner de la tête, elles font appel au Centre d'intégration scolaire, un genre de Dernier Recours pour enfants avec problèmes d'apprentissage et troubles de comportement sérieux. En tout, le CIS compte 144 élèves, de la 4^{ième} année au secondaire 2, provenant de 22 commissions scolaires.

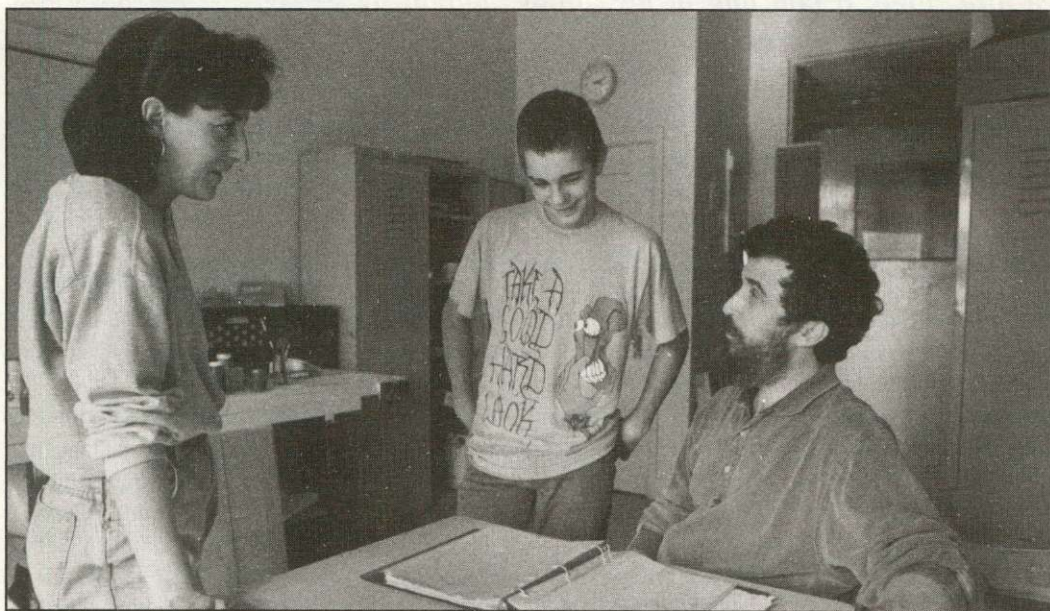
Le profil

S'ils arrivent au CIS, c'est qu'ils ont un profil scolaire qui ne cadre pas avec celui d'un enfant en enseignement régulier. Problèmes de motivation, hyperaction, troubles de concentration, rejet de l'autorité, comportements violents, victimes d'agressions de toutes sortes: autant de conditions avec lesquelles le personnel enseignant spécialisé doit composer dans le quotidien. «Un élève peut t'envoyer chier, virer son pupitre à l'envers, traiter les membres du personnel de putain ou de salaud», raconte

Mario Poissant travailleur social au CIS depuis 13 ans. *Ils sont perturbés émotionnellement, ce qui provoque parfois la violence. Souvent, ça part de la maison. Ils ont beaucoup de difficultés à admettre et à accepter leurs problèmes.* Ces élèves avec des troubles de comportement et d'apprentissage proviennent de tous les milieux sociaux, quoiqu'on remarque une forte proportion d'enfants issus de familles monoparentales.

L'énergie

Une brève visite suffit pour constater que ce n'est pas une école comme les autres. C'est comme s'il y avait survoltage, une énergie à vous en couper le souffle. Dans un atelier d'arts plastiques, la présence du représentant de *Nouvelles CSN* ajoute à l'agitation. «Aye, tu vas nous prendre en photos, tu vas nous interviewer». Tous les élèves m'interpellent en même temps et entreprennent la discussion tambour battant et tentent, selon toute vraisemblance, d'attirer l'attention. L'éducateur spécialisé doit intervenir à quelques reprises pour maintenir l'ordre. Hugo, 14 ans, élève de sixième année, m'explique en tête à tête la situation: «La présence des autres les excite. Ils t'essaient».



Le succès d'une intervention auprès des jeunes en difficultés dépend beaucoup du travail en équipe et de l'effort collectif. Linda, enseignante, et Mario, travailleur social, discutent avec un étudiant. Des rapports affectifs quotidiens où s'entremêlent confrontation et consolation.

Par nécessité

La plupart des élèves n'arrivent pas au CIS par choix. Pour eux et leurs parents, c'est souvent synonyme d'échec. L'histoire de Hugo ressemble beaucoup à celles de plusieurs élèves. Après avoir été au centre de multiples altercations et s'être promené d'une école à l'autre, Hugo, qui éprouve des problèmes de concentration, a été référé au CIS il y a deux ans.

«J'avais de la misère, tout le monde m'écoeura et j'étais souvent suspendu. Je passais par la peau des dents, raconte-t-il. L'année prochaine, j'espère aller en secondaire 1, au régulier ou en métier». Hugo avait déjà entendu parler du CIS par un cousin qui y était allé avant lui, ce qui a facilité son intégration. «C'est une école spéciale, tu vois du monde capoté. Y'a plus d'activités pis on peut faire plus de manuel».

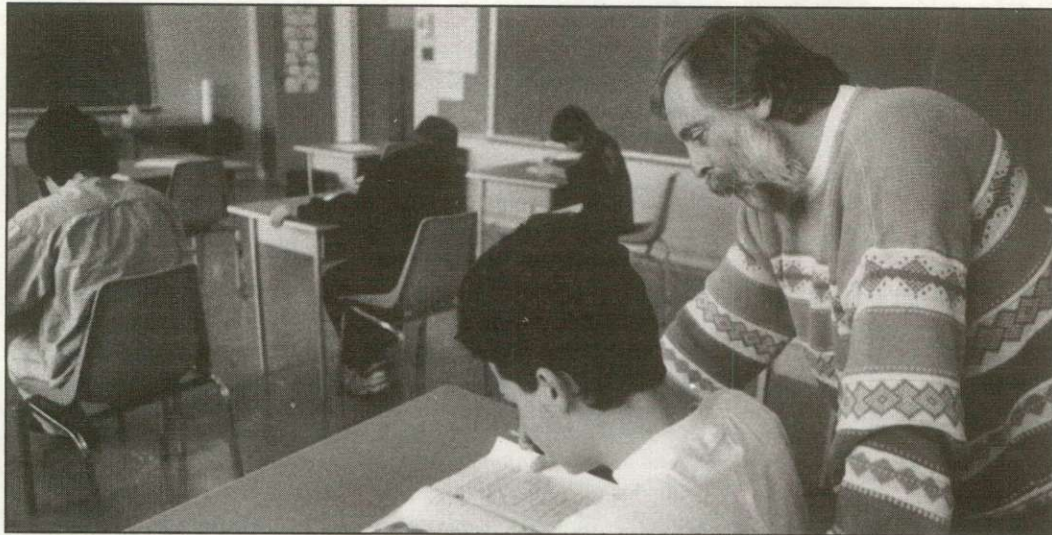
L'organisation du travail

Le Centre d'intégration scolaire est une école privée considérée comme un élément complémentaire au réseau de l'éducation. Sa mission consiste avant tout à s'attaquer aux problèmes de comportement des élèves. Après, la possibilité de les réintégrer à l'enseignement régulier est analysée de plus près. Le personnel travaille en équipes formées d'un enseignant, d'un

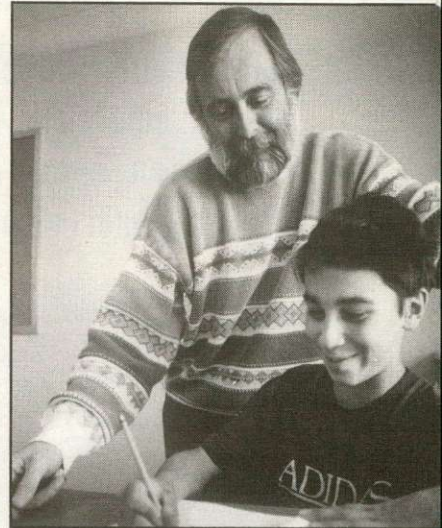
éducateur spécialisé et d'un psychologue. Il y a un plan personnalisé pour tous les élèves, des rencontres d'équipe ont lieu aux deux semaines pour faire le suivi et discuter des moyens d'intervention et les parents sont rencontrés régulièrement. De plus, il n'y a pas plus de 12 élèves par classe. Hugo n'y voit là que des avantages. «C'est moins gênant de dire qu'on comprend pas devant 12 élèves que devant 30, pis on a les mêmes forces».

Le bâton et la carotte

Pas facile de garder son calme et sa patience, pour les enseignants spécialisés, au milieu d'une telle fébrilité. Dans ces conditions, c'est une des qualités essentielles pour toute personne qui veut rester dans ce milieu et survivre. «Notre travail se compare un peu à celui d'un funambule. On prend le risque de tomber à chaque fois», image Mario Poissant.



Au CIS, on ne compte pas plus de douze élèves par classe pour permettre au personnel enseignant et aux intervenants sociaux d'accorder un maximum d'attention et d'aide aux élèves. Des orthopédagogues, travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs spécialisés et un prof d'éducation physique unissent leurs efforts dans cette démarche de relation d'aide.



Il faut avant tout saisir et décoder la dynamique de l'élève pour pouvoir espérer lui venir en aide. Le travail personnalisé est donc essentiel.

L'affection sous un couvert rigide

«C'est peut-être naïf à dire, mais il faut que tu les aimes. Autant ils peuvent te faire chier, autant tu peux les aimer. Certains jeunes ont été brisés dans leur être. Malgré tout, ils ont des ressources incroyables. Ils nous font des leçons quotidiennes de savoir-vivre, même s'ils ne savent pas toujours vivre».

Voilà comment Mario Poissant résume sa pensée sur la question de l'intervention auprès de ces enfants en difficultés. Au-delà de la nécessaire discipline à inculquer, de la confrontation parfois incontournable, il faut d'abord aimer cette «école de fous», comme l'appellent de temps en temps les élèves en proie à une montée d'émotivité. «Il faut surtout se fixer de petits objectifs et éviter d'avoir le jugement fa-

cile. Ils te remettent en question quotidiennement avec des questions auxquelles tu n'as pas de réponse. Ce sont des élèves très intéressants». Linda Dumouchel ajoute: «Le plus grand problème, c'est la motivation».

Le défi

La véritable tâche consiste à intégrer l'enfant à son milieu et le milieu à l'enfant. Pour décoder ce qui se passe dans la

tête de l'enfant, ça prend un sens de l'intervention et une capacité d'adaptation incroyables. «La réussite de l'intervention dépend de la capacité de cerner la dynamique de l'enfant. Une fois cela atteint, la volonté de l'enfant de réussir y est aussi pour quelque chose», soutient Mario Poissant.

Le travail d'une vie?

Est-ce le genre de travail que l'on peut faire toute une

vie? Si, pour Mario, cela semble réalisable, Linda admet qu'elle en serait sans doute incapable. «C'est un type d'enseignement qui demande une patience inébranlable. Ça ne finit pas à 17 heures. Le soir, tu ressens l'épuisement et la fatigue morale.» Linda souligne à l'appui le taux de roulement élevé au CIS, en raison, entre autres, du facteur d'épuisement professionnel.

Il reste que non seulement une bonne condition mentale est essentielle, mais une bonne condition physique aussi. «Il faut que tu sois plus en forme qu'eux. Il ne faut pas que tu te couches tard parce qu'ils le sentent quand tu es fatiguée», signale Linda. «Que veux-tu, on mène une vie plate», enchaîne, à la blague, Mario.

Lors du passage du représentant de *Nouvelles CSN*, Linda Dumoulin, prof au CIS depuis 4 ans, enseignait les sciences de la nature à ses élèves de l'après-midi. «*C'est plus agréable l'avant-midi que l'après-midi*», dit-elle. Plus l'après-midi avançait, plus les élèves semblaient avoir hâte de quitter l'école; l'impatience et l'irritabilité en gagnaient plusieurs. La plupart des élèves jouaient avec un objet qu'ils avaient entre les mains: un crayon, une efface, une règle ou un poinçon. Ils voulaient l'attention de l'enseignante et répondaient en même temps à ses questions. Celle-ci, avec le plus grand calme, devait constamment imposer l'ordre. Et parfois, la confrontation devenait inévitable. «*Tu déranges!*», répétait-elle constamment à un élève. Un autre a finalement écopé d'une demi-heure de retenue, après un troisième avertissement. Les problèmes se règlent au quotidien, pas question d'attendre au lendemain. «*La plupart du temps, c'est*

pour le non-respect des consignes, les devoirs qui n'ont pas été faits ou pour une attitude dérangeante», explique Linda Dumouchel. «*Nous n'utilisons pas que la répression, mais la gratification aussi. Par exemple, nous allouons, au mérite, plus de temps pour les ateliers. Et il existe plusieurs systèmes*, précise Mario Poissant. *Les élèves arrivent ici sans discipline, c'est une valeur que nous devons leur inculquer. Nous devons établir une façon de travailler. Et on recommence à zéro à tous les jours. Vous savez, il y a des enfants qui sont prêts à tout pour obtenir ce qu'ils veulent.*»

Hugo, lui, a son idée là-dessus, mais ne semble pas s'en plaindre pour autant: «*Ici y sont straight. Y tollèrent moins. Y mettent les points sur les i et serrent la vis. Mais les profs sont cool. Y sont proches des élèves.*»

«Monsieur le directeur est syndiqué à la CECM»

Quel est le rapport entre le Centre d'intégration scolaire et le syndicalisme, outre le fait que le personnel est syndiqué à la FNEEQ-CSN? Aucun! Mais Linda Dumouchel a tout de même posé la question à ses élèves, qui se demandaient bien ce que le représentant de *Nouvelles CSN* venait faire dans leur classe. Alors, qu'est-ce qu'un syndicat? Les réponses sont toujours intéressantes et surprenantes.

Au départ, les élèves ont admis qu'ils n'en savaient trop rien.

«*Le monsieur qu'on voyait à la télévision qui sacrait, est ce que ça vous dit quelque chose?*», tente comme indice Linda. Ça ne leur dit rien, mais les élèves essaient tout de même.

«*Ben c'est comme ce qui se passe actuellement, là...les élections. C'est comme le Parti québécois*», ose un élève. Puis un autre: «*C'est du monde qui travaille pour les ministres*». Et ça continue: «*Monsieur le directeur est syndiqué à la CECM*».

Après quelques minutes de discussion, un élève disant savoir la réponse lève la main: «*Madame, un syndiqué est un membre d'un syndicat*», dit-il avec fierté, dictionnaire à la main.

«*Regarde sous "syndicat"*», lui suggère Linda. Et l'élève lit à haute voix: «*A-sso-ci-a-tion-qui-a-pour-ob-jet-la-dé-fense-des-in-té-rêts-pro-fes-sion-nels,-des-sa-laires-et-des-con-di-tions-de-tra-vail-de-ses-membres*».

C'est terminé pour aujourd'hui. À demain, les enfants.



La liberté créative s'exprime. Les ateliers d'arts plastiques sont manifestement appréciés et constituent une source de motivation. Des bonis de bonne conduite permettent aux élèves d'y augmenter leur accès.



Un joueur s'échappe, il est seul devant le gardien, il lance, mais quel arrêt! Pour se changer les idées et brûler les surplus d'énergie, le gymnase est l'endroit tout indiqué, et est d'ailleurs bien utilisé.

La santé en péril

Par Louis-Serge Houle

Il ne se passe plus une semaine sans que des établissements de la santé n'annoncent des coupures. Le mot d'ordre est lancé: le système coûte trop cher, aux yeux de certains, et on doit en réduire les coûts, même si cette opération remet en question les principes de gratuité et d'accessibilité qui en ont fait l'un des meilleurs au monde.

Abolition de postes, privatisation, non-remplacement, congés sans solde, fermetures de lits et d'unités de soins, réduction des services, il ne semble pas y avoir de limites à l'imagination des directions locales quand vient le temps d'appliquer les consignes du gouvernement Bourassa.

Il faut dire que depuis une dizaine d'années, notre système de santé et de services sociaux est attaqué de toutes parts. Ainsi, comme la dette de l'État croît, plusieurs lorgnent du côté des services publics et y voient des montants d'argent à récupérer, en raison de la part considérable que leur budget occupe dans les dépenses du Québec. Les tenants de cette thèse font toutefois peu de cas de la réforme de l'impôt au profit des plus riches, qui a privé l'État de sources de revenus considérables.

Coupures de \$1 milliard

En plus des compressions des dernières années, le réseau de la santé et des services sociaux doit encore aujourd'hui faire face à la décroissance. Pour la seule région de Montréal, les établissements de la santé devront composer avec une enveloppe budgétaire globale amputée de \$23 millions pour l'année financière en cours. Et récemment, le ministre Marc-Yvan Côté a annoncé des nouvelles coupures qui atteindront le milliard de dollars au cours des prochaines années.

Les conséquences sur les

conditions de travail, les emplois et la qualité des services seront terribles. Et on ne parle pas encore des impacts des lois 102 et 198, qui pourraient signifier une réduction de 12% du nombre des employés, soit 12,000 personnes de moins d'ici 1998.

Voici comment se traduisent les plans de redressement budgétaires dans certains établissements.

Hôpital Notre-Dame, Montréal

Cet hôpital de 926 lits doit réduire ses dépenses de \$2.5 millions d'ici mars 1994. Pour récupérer ce montant, la direction se propose de:

- fermer 40 lits dans quatre départements: chirurgie, urologie, neurologie (depuis le 8 octobre);
- fermer 55 lits pour un an, dont les 12 de l'unité de gynécologie-obstétrique (à compter du 1er avril 1993);
- fermer 226 lits durant un mois, au cours de la période des Fêtes, soit la fermeture complète de six unités;
- fermer les 32 lits de l'unité d'orthopédie et y abolir une dizaine de postes;
- réduire par attrition 22 postes en soins infirmiers;
- politique de non-remplacement des postes vacants et aucun ajout de ressources.

Hôpital St-Vincent-de-Paul, Sherbrooke

Une firme externe a établi que la mauvaise situation financière de cet établissement

résultait d'une mauvaise gestion (rénovation et achat d'équipement non autorisés, etc). Cette firme a constaté qu'au cours des cinq dernières années, la masse salariale des cadres avait augmenté de 14%, alors que leurs heures travaillées ont diminué de 14%.

La direction de cet hôpital de 350 lits a tout de même présenté un plan de redressement de \$4,7 millions:

- réduction de 40 postes à temps complet, et d'un seul poste de cadre;

- fusions de départements;
- fermeture de 72 lits, au cours de l'été, soit deux fois plus que l'année précédente.

Hôpital Hôtel-Dieu, Sherbrooke

La direction vise à récupérer \$981,000:

- réorganisation du travail, sans consultation, du service alimentaire, soit la réduction de huit postes à temps partiel. Depuis l'application de cette mesure, tous les repas sont servis en retard et les accidents du travail sont en hausse;
- réorganisation de plusieurs services, avec pour résultat la coupure de plusieurs postes;
- politique de non-remplacement des congés de maladie.

Hôpital Laurentien, Ste-Agathe

Cet hôpital de 150 lits doit réduire ses dépenses de \$450,000 en six mois. Plan proposé:

- congés sans solde offerts par la direction;
- perte de congés fériés et

Cinq jours de travail sans solde

Dans la région de Québec, la loi 120, qui a réformé les services sociaux, a fusionné deux centres d'accueil pour personnes âgées, Saint-Pamphile et Sainte-Perpétue, au CLSC des Appalaches.

Cette restructuration, liée aux compressions imposées par le ministère, a creusé un trou de quelque \$200,000 pour l'année en cours.

La direction générale a récemment rencontré, séparément, les trois syndicats CSN et leur a présenté un plan de redressement. Elle leur a faussement indiqué que les deux autres syndicats avaient accepté les coupures.

Faisant preuve de l'imagination habituelle, les patrons ont notamment proposé aux employés du CLSC d'accepter dix jours de congés sans solde, en plus de fermer le service de radiologie. Aux syndiqués des centres d'accueil, ils ont demandé de travailler cinq jours sans salaire.

Pas dupes, les trois exécutifs se sont rencontrés et ont reçu des mandats d'exercer des moyens de pression. Devant la détermination des syndiqués, qui ont uni leurs efforts, la direction a reculé et elle doit maintenant revoir sa stratégie. Devant l'ampleur des compressions annoncées, les employés demeurent encore très inquiets pour leurs emplois.

de congés de maladie;

- politique de non-remplacement des congés de maladie et des vacances;

- tarification de certains médicaments;

- les mères devront fournir les couches pour leur bébé;

- fermeture de lits et d'unités de soins pour la période des Fêtes.

Hôpital des Laurentides, L'Annonciation

Depuis l'adoption de la Loi 120, cet hôpital pour déficients mentaux a perdu sa vocation provinciale. Comme il ne doit maintenant desservir que sa région immédiate, cet établissement se retrouve donc avec un surplus budgétaire. Pendant ce temps, une partie de sa

clientèle, qui provenait de l'Outaouais, de Montréal et des Basses-Laurentides, doit s'en remettre aux hôpitaux généraux de ces régions qui ne disposent pas de ressources adéquates. Les coupures prévues sont, entre autres:

- fermeture de 64 lits en gériatrie et abolition de 40 postes;

- transfert de 30 lits vers les foyers de groupe.

Hôpital Honoré-Mercier, St-Hyacinthe

Pour les six prochains mois, cet hôpital de 1,400 employés doit fonctionner avec un budget amputé de \$900,000. Pour la première fois, il est question de fermer des lits et la salle d'opération pour la période des Fêtes.

Un bain aux 15 jours

Jean-François Maltais et des camarades venaient à peine de se faire élire à l'exécutif syndical du Centre d'accueil Bellerive, le 6 septembre, que la direction déposait un plan de redressement budgétaire visant à récupérer \$103,000, tel que le recommandait le ministère.

Comme il dit, «il a fallu se retourner de bord vite!» Dès le lendemain, il contacte les exécutifs des deux autres syndicats CSN des centres d'hébergement pour personnes âgées de la région de Charlevoix touchés par les mesures restrictives, le C.A. Clairmont et le C.A. St-Siméon, qui sont dirigés par le même conseil d'administration, afin d'organiser la mobilisation.

Les enjeux sont de taille. La direction se proposait de couper dans les heures consacrées aux soins de cette clientèle fragile que constitue les personnes âgées en perte d'autonomie. «En plus de réduire des postes, la direction avait présenté une grille-horaire selon laquelle les bénéficiaires n'auraient pris leur bain qu'à tous les 15 jours, explique Jean-François. Elle voulait aussi que leur couche ne soit changée qu'aux six heures, ce que nous n'avons jamais accepté.»

Ces propositions figurent au nombre de plusieurs décisions pour le moins douteuses. Ainsi, pour diminuer la tâche d'un préposé à l'entretien de jour qui arguait d'un surcroît de travail, la direction avait résolu de faire passer l'aspirateur sur les planchers par le préposé de nuit...

Manifestations

Le 15 septembre, 93 syndiqués provenant des trois centres d'accueil se présentent devant le conseil d'administration pour dénoncer le plan de compressions. «Nous avons défendu la qualité des soins et le président du conseil s'est montré sensible à nos arguments. Il a plutôt décidé d'abolir deux postes de cadres et un poste d'employée de bureau et de ne pas toucher aux services.»

Le 27 septembre, 123 syndiqués, soit la presque totalité des employés, investissent la réunion du conseil d'administration et démontrent que l'employée de bureau consacre, de fait, les trois quarts de son temps auprès des bénéficiaires.

Devant le piètre climat des relations de travail, la surcharge de travail des employés, la vétusté de certains appareils, le conseil d'administration a fait appel au ministère, qui a dépêché des inspecteurs avec le mandat de vérifier la gestion des trois établissements.

«Nous sommes à la corde. On ne peut faire plus avec le peu de moyens dont nous disposons. Il fallait faire quelque chose pour sauver nos conditions de travail et la qualité des soins», déclare le président du syndicat.



Manifestation des syndiqués de l'Hôpital Notre-Dame, à Montréal, le 29 septembre, pour protester contre les coupures budgétaires et de services.

Montréal sera l'hôte du Sommet de l'industrie de la construction les 27, 28 et 29 octobre.

Initiative du ministre du Travail du Québec Normand Cherry, ce Sommet, dont l'objectif avoué est d'orienter la relance de l'industrie de la construction, risque, au contraire, de constituer un incroyable retour en arrière de trente ans, au plan des relations de travail.

C'est l'analyse que fait la CSN-Construction à partir du document de consultation préparé par le ministère du Travail en prévision du Sommet.

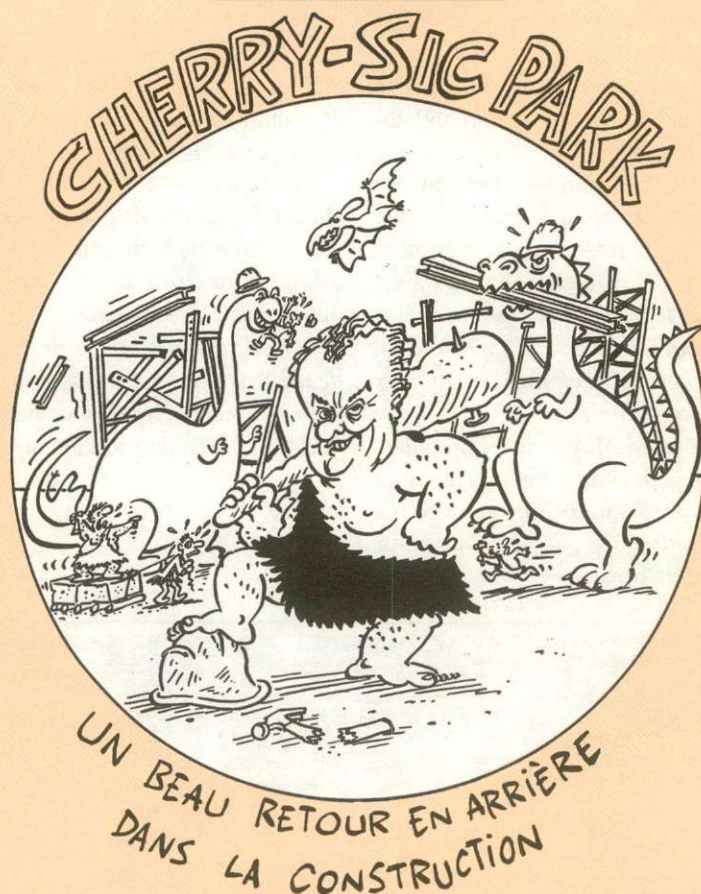
Vingt ans après le saccage de la Baie-James et la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, mieux connue sous le nom de son président Robert Cliche, plus de trois ans après la Commission Picard-Sexton sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction, le gouvernement du Québec cherche encore des moyens de «remodeler» cette industrie.

Faisant fi des principales recommandations contenues dans les deux volumineux rapports que lui ont présentés les deux commissions d'enquête qu'il avait lui-même mises sur pied, le gouvernement Bourassa envisage le plus inconcevable scénario pour faire disparaître trente ans d'acquis dans les relations de travail.

Parmi ces remises en cause: le pluralisme syndical, qui était la pierre angulaire du rapport

À quand le retour de Dédé Desjardins?

Par Maurice Amram



Cliche, le contingentement et le placement de la main-d'oeuvre, deux conditions essentielles à la stabilisation de l'emploi et du revenu, selon la commission Picard-Sexton.

Le document gouvernemental propose en effet le morcellement en profondeur du régime de négociation et la création de trois catégories de

travailleurs avec des conditions de travail et de salaire différentes consignées dans trois conventions collectives. Ce morcellement, de même que les règles nouvelles d'embauche sectorielle, mettent potentiellement fin au pluralisme syndical. La création d'un secteur témoin non syndiqué dans le secteur résidentiel est même

envisagée... comme en Ontario.

En préconisant, entre autres, la déréglementation du secteur résidentiel, l'entrée massive de nouveaux manoeuvres, un décontingement de la main-d'oeuvre qui va jusqu'à exclure le travailleur accidenté de la protection de revenu que lui garantit la loi sur les accidents de travail, le gouvernement du Québec s'attaque aux droits fondamentaux d'une main-d'oeuvre précaire et déjà durement frappée par la récession économique. Les travailleurs de la construction n'ont en effet travaillé en moyenne que 734 heures, l'an dernier, et touché un salaire annuel moyen de \$18,366; un revenu nettement inférieur au seuil de la pauvreté, fixé à plus de \$26,000 pour une famille de quatre personnes.

En déréglementant le secteur résidentiel, sous prétexte de servir leurs intérêts, tout en éliminant des «irritants», le gouvernement propose, en fait, de supprimer les quelques garanties dont les consommateurs peuvent encore se prévaloir contre les aventuriers et les entreprises au noir qui ont envahi ce secteur ces dernières années.

Le gouvernement propose notamment d'éliminer les licences, les examens de qualification et même l'obligation d'un lieu d'affaires au Québec pour les entrepreneurs.

En clair, cela signifie qu'il ouvre toute grande la porte du secteur résidentiel à tous ceux qui fraudent actuellement l'impôt de sommes que la CSN-Construction évalue à plusieurs centaines de millions de dollars chaque année.

Pire encore, les propositions gouvernementales remettent entre les mains de ces mêmes entrepreneurs, non solvables et non qualifiés, la gestion d'un système de garanties qui, jusqu'à maintenant, relevait du contrôle gouvernemental.

Le gouvernement veut ainsi légaliser le travail au noir, sans avoir vérifié au préalable les conséquences d'une telle opération sur la qualité des tra-

La CSN-Construction se mobilise

Face aux enjeux de la réforme gouvernementale envisagée, la CSN-Construction a entrepris, depuis la mi-septembre, une campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation de ses membres.

«Ce n'est pas vrai que les travailleurs de la construction vont se laisser berner et voler leurs emplois à des fins purement électoralistes, sans réagir», de s'indigner le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux.

Menacée à terme de disparition, si le projet gouvernemental se concrétise, la CSN-Construction entend livrer bataille au Sommet de la construction, si le gouvernement choisit de revenir avec ses propositions initiales.

Dans cette lutte importante, la CSN-Construction sait pouvoir compter sur l'appui et la solidarité de l'ensemble du mouvement, comme l'en a assurée le président de la CSN Gérald Larose, à l'ouverture du dernier conseil confédéral.

vaux et sans se préoccuper des conséquences pour les consommateurs, qui feront les frais de telles mesures.

S'attaquant tour à tour aux travailleurs, au régime de négociation, à la réglementation et aux structures administratives, les 17 propositions gouvernementales découlent d'un rapport du caucus des députés libéraux, qui se sont eux-mêmes largement inspirés du Rapport Scowen.

Rendu public en 1986, ce rapport prônait la déréglementation, la privatisation et le désengagement de l'État.

L'adaptation qu'en propose le gouvernement Bourassa pour l'industrie de la construction vient rompre brutalement

le fragile équilibre qui s'est instauré ces dernières années et provoquer, à coup sûr, le retour à la loi de la jungle, au patronage et à la violence dans une industrie qui génère une activité économique de 20 milliards de dollars.

«Il ne manque plus que Dédé Desjardins pour mettre la cherry sur le sundae», de lancer, outré, un membre de la CSN-Construction, après avoir pris connaissance du document gouvernemental.

Une consultation bidon?

Dans le cadre de sa consultation, le ministère du Travail a rencontré, le 8 octobre, les cinq organisations syndicales présentes dans l'industrie de

la construction.

À part quelques divergences quant à l'évaluation de certaines propositions gouvernementales, c'est à l'unanimité que les représentants syndicaux ont condamné le reste du document, qui a été qualifié d'opération politique visant à matraquer les travailleurs de la construction, tout en épargnant les entrepreneurs qui sont les véritables responsables de la crise dans l'industrie.

À cet égard, c'est en ces termes que le vice-président de la CSN Roger Valois, qui accompagnait la délégation de la CSN-Construction, a apostrophé les représentants gouvernementaux: «Je trouve para-

doxal qu'un gouvernement qui regorge d'idées pour s'en prendre aux travailleurs, notamment ceux des secteurs public et parapublic, manque soudainement d'imagination quand vient le temps de pénaliser les entrepreneurs qui siphonnent le système. Prenez vos responsabilités et oubliez que ce sont vos chums.»

De tels cris du coeur n'ont pas manqué, lors de cette rencontre; les représentants syndicaux ont d'ailleurs accusé le gouvernement de céder aux pressions du caucus libéral et à celles de l'Ontario.

On sait que cette province souhaite éliminer les barrières interprovinciales, sans toutefois offrir la réciprocité aux travailleurs du Québec.

Citant le premier ministre Bourassa, le ministre Gérald Tremblay et le sous-ministre du travail Jacques Henri, qui ont publiquement déclaré, à la suite de la sortie de Bob Rae, que la réglementation relative aux barrières interprovinciales sera en vigueur à compter du 1er janvier 1994, les porte-parole syndicaux se sont interrogés sur la nature de la consultation entreprise et sur les véritables objectifs du Sommet. Le sentiment général est que le ministre Cherry et le gouvernement Bourassa semblent avoir déjà fait leur choix.



Les délégations syndicales au Sommet des 27, 28 et 29 octobre se sont rencontrées le 8 octobre pour se concerter en vue du Sommet sur l'industrie de la construction du ministre du Travail.

Au premier plan, le vice-président de la CSN Roger Valois, en compagnie du président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux.

Du nouveau à la Caisse de Montréal

Par Henri Jalbert

Dans la foulée qui avait poussé la Caisse populaire des travailleuses et des travailleurs de Québec à s'affilier, il y a deux ans, à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal vient de prendre la même décision.

En effet, à partir du 6 novembre, la Caisse de Montréal cessera d'être affiliée à la Fédération des caisses de Montréal et de l'Ouest du Québec (FMO) pour rejoindre la Fédération des caisses d'économie.

«Ce fut une décision difficile, de dire le gérant de la caisse, Pierre Marin. Nous avons pris notre

est bien implantée dans les milieux de travail et auprès des communautés culturelles, et elle possède une expertise intéressante dans les services aux travailleurs, alors que les autres fédérations du Mouvement Desjardins font affaire avec des caisses de paroisses, de territoire.

Pour Pierre Marin, il est clair que ce changement s'inscrit dans la reprise en mains de nos instruments économiques.

De son côté, le trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu, salue le geste posé par la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal, rappelant que, depuis les années 60, la CSN a appuyé le développement des caisses d'économie de différentes façons.

«À cette époque, rappelle-t-il, par l'entremise du Service de la consommation et des coopératives, il s'agissait entre autres de lutter contre les taux usuraires des compagnies de finance. Aujourd'hui, nous avons clairement établi qu'il faut avoir un plus grand contrôle sur nos instruments économiques. À ce titre, réunir nos forces à l'intérieur d'une même organisation allait de soi.»

En plus de la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal et de la Caisse populaire des travailleuses et travailleurs de Québec, on retrouve, à l'intérieur de la Fédération des caisses d'économie, quelque 120 caisses dont une quarantaine comptent des membres qui proviennent en bonne partie d'une soixantaine de syndicats affiliés à la CSN. En tout, la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec a un actif consolidé de quelque 1 milliard 350 millions de dollars.

La fin du 30 018

Le changement d'affiliation auquel vient de procéder la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal ne changera en rien les opérations normales des individus et des syndicats membres, si ce n'est qu'il y aura changement du numéro de transit, ce qui veut dire que les «chèques personnalisés» — donc avec le numéro de transit inscrit dessus — deviendront périmés.

La Caisse procédera donc, d'ici le 6 novembre, à un envoi d'un chéquier de départ à tous les membres. Quant aux syndicats, les chèques personnalisés seront remplacés de la même façon.

Le transit 30 018 sera donc remplacé à partir du 6 novembre.

Surveillez bien votre courrier. La Caisse va bientôt vous donner des nouvelles... si ce n'est pas déjà fait.



Pierre Marin



Léopold Beaulieu

temps; il ne faut pas oublier que cette caisse fut une de celles qui, en 1924, ont fondé la FMO. La réunion de fondation a d'ailleurs eu lieu dans les anciens locaux de la CTCC, l'ancêtre de la CSN, dans ses anciens locaux de la rue De Montigny.»

Mais ce changement s'imposait pour faire face aux nouvelles réalités et, surtout, parce que la Fédération des caisses d'économie est assurément plus près des sensibilités des caisses de travailleurs. En effet, cette fédération

Des conseils centraux en congrès

Le 60e congrès du Conseil central de l'Outaouais s'est déroulé récemment à Gatineau, sous le thème «À l'écoute pour bâtir notre avenir».

Le développement régional a fait l'objet de l'essentiel des discussions. Il a été convenu qu'il fallait poursuivre la participation aux tables de concertation sur le développement régional et celui de la main-d'œuvre. On a également abordé les questions relatives à l'organisation, convenant de refaire la carte syndicale en ciblant les caisses populaires.

Ce congrès a également permis de procéder à l'élection du comité exécutif. Le président, Roch Paul; la première vice-présidente, Nicole Gaboury; et la secrétaire générale, Jeanne Savard, ont été réélus. Deux nouveaux membres apparaissent sur la liste: André Lajoie a été nommé deuxième vice-président et Réjean Larouche, trésorier.

Prochainement, deux autres conseils centraux tiendront leur congrès. Il s'agit du Conseil central de Québec et du Conseil central de Sept-Îles.

Sept-Îles et Québec

À Sept-Îles, le 17e Congrès se tiendra les 21 et 22 octobre 1993 sous le thème «L'action syndicale au quotidien». Finalement, le congrès du Conseil central de

Québec aura lieu du 18 au 22 octobre sous le thème «Combativité, solidarité, pour un monde meilleur».

Ces sont donc 46,000 membres de la CSN, regroupés dans 475 syndicats, qui tiennent leur congrès pour déterminer les orientations que prendra leur action régionale.

Sorel

«Du contrat de travail au contrat social», voilà le thème autour duquel sont réunis les délégués d'une cinquantaine de syndicats CSN qui participent au 26e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de Sorel, du 20 au 23 octobre.

Pour le président du conseil central, René Lachapelle, «avec un thème comme celui-ci, nous voulons dire que "idée de contrat social" n'est pas synonyme de concessions! Ce que nous voulons, c'est recréer notre rapport de force dans nos rangs et dans la société afin de faire le lien entre l'action syndicale quotidienne, celle qui vise à négocier nos conditions de travail, et notre présence politique afin de faire respecter nos conditions de vie.»

On s'attend à ce qu'environ une centaine de militantes et de militants, représentant quelque 5,000 membres, participent à ce congrès.

J.R., J.P. et M.C.

Élections: trois enjeux majeurs

Maintenant son indépendance à l'égard des partis politiques, la CSN n'appelle pas ses membres à un vote partisan aux élections fédérales. Elle les invite cependant à voter pour les candidats et les candidates qui leur semblent le plus à l'écoute de la population québécoise, en particulier des travailleuses et des travailleurs.

Pour la CSN, ces élections soulèvent trois enjeux majeurs: la nécessité de mettre en place des mesures qui mettront fin à la récession, relanceront l'emploi et jetteront les bases d'un développement économique viable au Québec; la nécessité de préserver et d'améliorer l'ensemble des programmes sociaux, de sécurité du revenu, de santé; la nécessité pour le Québec de contrôler tous les instruments dont il a besoin pour assurer son développement économique et social.

De tous les partis politiques en lice, le Parti conservateur est celui duquel la CSN croit que l'électorat canadien a le plus avantage à se dissocier.

Les neuf années de régime conservateur ont constitué un frein au progrès social et économique au pays et les conservateurs sous la gouverne de Kim Campbell n'offrent pas vraiment d'autres perspectives que

celles du démantèlement des programmes sociaux, la détérioration de l'emploi et l'ingérence du fédéral dans les compétences québécoises, comme en fait foi la récente entente sur la formation professionnelle.

Du côté des autres partis politiques, la CSN constate que certaines propositions avancées par le Parti libéral du Canada, le Bloc québécois et le NPD rejoignent bon nombre de ses propositions dans les domaines social et économique.

C'est principalement au plan constitutionnel que se posent les plus grandes divergences de vue. À l'exception du Bloc, qui prône le respect des compétences québécoises et la souveraineté du Québec comme solution aux irrationalités du régime fédéral, tant les libéraux fédéraux que les conservateurs ou le NPD ont tendance à centraliser les pouvoirs dans les mains d'Ottawa et à s'ingérer dans les compétences québécoises.

Ces orientations centralisatrices préoccupent la CSN parce qu'elle craint que de nouvelles visées fédérales dans de tels domaines ne se traduisent par de nouvelles paralysies de l'action gouvernementale fédérale alors qu'il est pressant d'aller de l'avant.

T.J.

Les grands chevaux

Blue Bonnets, sanctionnaire montréalais des courses de chevaux, est plutôt désert par les temps qui courent. L'Association du trot et amble du Québec, qui regroupe les hommes à chevaux, propriétaires et entraîneurs, est en effet en grève depuis le 12 juillet.

Or, comme 700 personnes sont directement à l'emploi de Blue Bonnets en temps normal et que 6000

autres emplois en dépendent, ce conflit a un impact important sur cette industrie.

C'est pourquoi les syndicats affiliés à la CSN et aux Teamsters sont intervenus en conférence de presse pour exiger du gouvernement québécois qu'il prenne ses responsabilités. «Le gouvernement n'a pas le droit de laisser pourrir la situation sous prétexte qu'il s'agirait là d'un conflit de nature privée»,

a déclaré le président du syndicat Luc Steben.

Sans vouloir prendre parti entre l'ATAQ et la direction de Blue Bonnets, les syndicats signalent cependant que ce sont leurs membres qui font actuellement les frais d'une lutte de pouvoir dont ils estiment qu'elle pourrait se régler à un autre moment que pendant cette négociation.

M.R.

BELOIT DE SOREL

On attend la réponse!

Les 350 syndiqué-es de l'usine Beloit, à Saint-Joseph-de-Sorel, sont grandement inquiets, par les temps qui courent, car la direction américaine de l'usine de fabrication de machines à papier tarde toujours à donner une réponse à l'offre que lui a faite le comité exécutif du syndicat, en septembre, de construire une usine neuve et de maintenir un centre de service et de réparation dans le parc industriel de Tracy. Depuis l'annonce de la fermeture de l'usine, faite en juillet dernier et prévue d'ici six à douze mois, le syndicat, affilié à la Fédération de la métallurgie, a entrepris de nombreuses démarches afin que la compagnie du Wisconsin installe son centre de service et de réparation au

Québec, plutôt qu'en Ontario, et ainsi assure, dès la première année, une centaine d'emplois dans la région, voire en maintienne 250 par la suite. Ainsi, le syndicat a proposé à l'employeur de bâtir une usine neuve au coût de cinq millions de dollars. Les représentants syndicaux ont fait les représentations en ce sens auprès de la Société de développement industriel (SDI) pour en assurer le financement. Le syndicat s'est aussi engagé, en échange d'une garantie d'emploi d'une dizaine d'années, à financer cette nouvelle usine en contractant un prêt auprès d'une caisse populaire. Mais voilà, la réponse se fait toujours attendre.

M.C.



Un salon de qualité

Quatre syndicats affiliés à la CSN ont profité de la tenue du Salon de la qualité, le 30 septembre, au Palais des congrès de Montréal, pour présenter leur propre expérience dans le domaine de l'organisation du travail. Les syndicats des Forges de Sorel, de Northern céramiques avancées du Canada, de MIL Davie de Lauzon et des Papiers Perkins, de même que la CSN, ont pu expliquer leurs points de vue aux visiteurs. Sur la photo, on aperçoit dans l'ordre habituel le président de la Fédération de la métallurgie, Benoit Capistran, le président du syndicat des Forges de Sorel, Jacques Courcy, Réal Deblois, opérateur et Denis Pinard, vice-président. Comme l'indique l'affiche, l'un des objectifs poursuivis consiste à «l'élimination des non-conformances dimensionnelles» dans leur entreprise.

M.R.

HÔTELLERIE

30 règlements

Dans une ronde de négociation qui aura été remarquablement menée à terme, c'est maintenant dans près de 30 établissements hôteliers que des ententes de principe ont été conclues et signées pour plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs membres de syndicats affiliés à la Fédération du commerce (CSN).

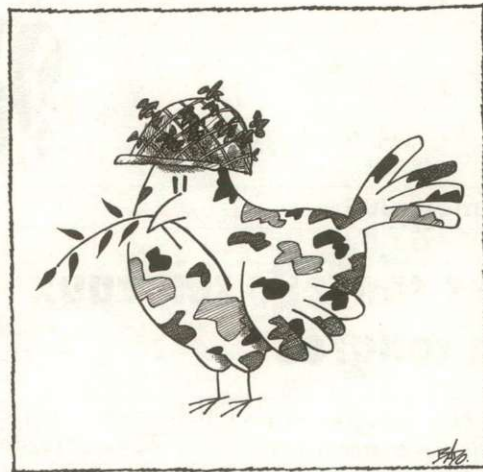
Derniers entrés en gare, les trois hôtels membres de la chaîne des Gouverneurs, à Montréal, soit Le Grand Hôtel, l'Hôtel des Gouverneurs Place-Dupuis et celui de l'Île Charron.

Mais il aura fallu que les syndicats menacent l'employeur de moyens de pression pour qu'il accepte finalement, plusieurs semaines après que des ententes eurent été conclues, de les signer officiellement. Dans les établissements de Sainte-Foy et de Chicoutimi, la signature des conventions collectives devrait se faire incessamment.

Par contre, à Rimouski, pour éviter un imbroglio juridique consécutif à un changement dans le nom et dans le champ de juridiction du syndicat, les membres ont mis fin à leur grève déclenchée le 13 septembre pour éviter de se retrouver en situation d'illégalité. Mais l'employeur ne l'entendait pas de cette oreille et n'avait jusqu'à maintenant repris que six des quelque 65 employés. Les conseillers juridiques de la CSN sont à l'oeuvre.

Enfin, l'assemblée générale du syndicat de l'Auberge Wandlyn de Montréal a ratifié, début octobre, l'entente intervenue entre leurs représentants et la direction.

M.R.



OPTION PAIX

Des hélicoptères, ou des garderies?

Une revue consacrée à la paix et au désarmement, *Option Paix*, est désormais à la gêne depuis que le gouvernement fédéral a coupé la pourtant maigre subvention de \$10,000 qui lui était versée. Publiée depuis dix ans déjà à raison de quatre numéros par année, la revue lance une campagne d'abonnement et une levée de fonds pour suppléer à la subvention fédérale disparue. Le comité de soutien, formé de personnalités comme Yves Bélanger, Michel Chartrand, Marie-Claire Séguin, Hélène Loiselle, Pierre Dansereau, Louis O'Neill, Marc Laviolette et autres, estime qu'un montant de \$10,000 suffirait à assurer la survie de la publication. Un reçu pour usage fiscal peut être obtenu pour des dons de plus de \$25. Abonnements et dons peuvent être postés à l'adresse suivante: C.P. 1037 Succ. B, Hull (Québec), J8X 3X5.

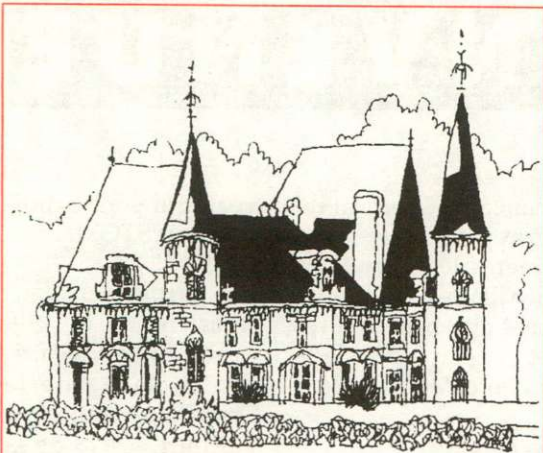
M.R.

LE MONDE DU TRAVAIL EN MUTATION:

Un petit «coup de puce» informatique

La révolution informatique change profondément la nature du travail dans les usines et dans les bureaux; quel en est l'impact sur les travailleuses et les travailleurs? Voilà le sujet d'une exposition: *Travailler: nouveau mode d'emploi*, présentée au Musée de la civilisation à Québec, du 15 septembre au 13 mars. Pratiquement tous les métiers, de l'ouvrier au journaliste, sont touchés par la révolution informatique. Ou est-ce une nouvelle révolution industrielle? Bureautique, robotique, informatique et autres tics..., les puces nous envahissent et modifient les méthodes de production. L'exposition ouvre une fenêtre sur la réalité d'une dizaine de secteurs de travail, dont ceux de Bombardier, de la Ferme Bertheley et du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Québec. Elle présente une rétrospective de l'évolution technologique en passant par la machine à inspecter Peters, le pantographe manuel et une station de contrôle d'une coulée d'aluminium. Le tout aménagé dans un décor qui évoque les murs d'une usine.

M.L.



Jean Gladu, le graphiste de *Nouvelles CSN*, ainsi que d'innombrables publications, affiches et autres instruments visuels pour des campagnes de mobilisation de la CSN, ses congrès, etc, et ce depuis 25 ans, n'est pas qu'un artiste: il est aussi grand amateur de vins de Bordeaux. Il a décidé, il y a six ans, de vendanger ses goûts et ses talents et de nous mijoter un de ces repas visuels de son cru!... dont on se régale avec grand plaisir. Cela a donné des dessins uniques d'une cinquantaine des châteaux de vignobles de l'âbas, parmi les plus populaires chez les consommateurs de vins de Bordeaux du Québec. L'image de ces châteaux que Jean Gladu nous présente est souvent surprenante, toujours inédite. Une sobre originalité caractérise ses oeuvres, lesquelles n'en sont pas moins riches de détails. Il les expose à Montréal les 21, 22, 23 et 24 octobre, au Lion D'Or, 1676 rue Ontario est. Tél: 514-598-0709; on peut aussi les lui commander en téléphonant au 514-525-1422.

J.-P. P.

USINES DE PAPIER

Les négos progressent

Consacrée à la négociation dans les usines de papier affiliées à la FTPF-CSN, la période estivale a vu plusieurs dossiers progresser.

C'est ainsi qu'à Bromptonville, 76% des membres ont ratifié une nouvelle entente où des améliorations ont été enregistrées au régime de retraite et qu'une cinquième semaine de vacances est désormais acquise après 18 ans.

Chez Stone-Consol de La Baie, le syndicat a déposé une proposition globale de règlement et les négociations viennent de reprendre.

Par ailleurs, chez Abitibi-Price de Kénogami, une entente de principe est intervenue fin septembre, d'une durée de trois ans, accompagnée d'une prolongation de

deux ans sur les salaires seulement. Le syndicat a négocié un régime de participation aux gains de productivité portant sur l'efficacité, les plaintes, les coûts contrôlables et les mesures environnementales.

Toujours chez Abitibi-Price, mais à Alma cette fois, c'est dans un mémoire d'entente spécial que sont consignées les dispositions qui régiront le système de participation aux gains de productivité.

Par contre, chez Domtar à Windsor, les travailleurs ont rejeté deux propositions distinctes déposées par l'employeur, l'une dans une proportion de 82% et l'autre dans une proportion de 63%. Les négociations sont au point mort depuis. À Donnacona, le projet de convention vient d'être déposé.

M.R.

VALLEYFIELD

Congédié en 81, il est réintégré en 93!

Malgré un jugement favorable obtenu après une saga judiciaire de douze ans, la Ville de Valleyfield refuse de réintégrer un de ses employés

Le Syndicat des cols bleus de la Cité de Valleyfield (CSN) dénonce l'attitude de la Ville qui abuse des procédures judiciaires dans ses relations de travail avec ses employés. Malgré une saga judiciaire qui a duré douze ans, contre un employé de la Ville, Jean-Claude Lajeunesse, et un jugement d'une arbitre qui vient de lui donner gain de cause pour son grief de congédiement, la Ville s'entête à vouloir se lancer dans une nouvelle aventure judiciaire en contestant cette décision par voie d'évocation. La municipalité s'apprête ainsi à dépenser une fois de plus des milliers de dollars en frais juridiques.

Pourtant, le jugement de l'arbitre Diane

Sabourin, le 29 septembre, ordonne à la Ville de réintégrer M. Lajeunesse au travail, rétroactivement à juin 1981. Selon le syndicat, la municipalité doit ainsi environ \$500,000 à M. Lajeunesse.

L'histoire a débuté en 1972 alors que M. Lajeunesse était victime d'un grave accident de travail, lui brisant les deux épaules et lui perforant un poumon. «À la suite de cet accident, M. Lajeunesse a été constamment la cible de la Ville qui n'a eu de cesse de faire des pressions indues sur lui», d'affirmer les porte-parole syndicaux Roger Messier et Pierre Prigent. À la suite de toutes ces pressions, M. Lajeunesse donnait sa démission, le 16 juin 1981. Toutefois, après des discussions avec le syndicat, il décidait, deux jours plus tard, de la retirer. Malgré cette rétractation, la Ville acceptait cette

démission lors de la réunion du Conseil municipal du 22 juin 1981, ce qui amena le syndicat à déposer un grief de congédiement.

Le 29 septembre, l'arbitre Diane Sabourin rend sa décision en ces termes: «J'annule la démission que le plaignant a remise le 16 juin 1981 et ce, d'abord en raison de sa rétractation du 18 juin 1981, qui est antérieure à l'acceptation de sa démission par le Conseil municipal le 22 juin 1981, et ensuite, en raison des «pressions» et des «menaces» que la Ville a exercées à son égard, lesquelles équivalent à une démission forcée (ou congédiement).»

De plus, l'arbitre ordonne à la Ville de réintégrer M. Lajeunesse dans son poste dès la réception de la sentence arbitrale et de lui verser son salaire, ainsi que les avantages et bénéfices perdus depuis le 16 juin 1981.

J.R.

DRUMMONDVILLE

Règlement chez Transcontinental Prestige

Les 230 membres du Syndicat de l'Imprimerie Transcontinental Prestige de Drummondville ont entériné une entente pour le renouvellement de leur convention collective d'une durée de trois ans.

Après 27 séances de négociation et quatre de conciliation depuis mars dernier, les parties en sont venues à un accord qui prévoit une augmentation globale de la masse salariale de 4,5%. La conciliation a été nécessaire notamment en raison des demandes patronales sur l'assouplissement du cadre horaire de travail et des clauses d'ancienneté. Les syndiqués ont réussi à éviter des reculs.

M.L.



Pour aider les immigrants à s'intégrer

Depuis quelques années, le Québec doit relever un défi de taille: faciliter l'intégration des immigrants à une société d'accueil résolument francophone. Pour ce faire, il est nécessaire de chercher à promouvoir l'apprentissage du français et son adoption comme langue commune dans la vie publique.

L'Office de la langue française a voulu contribuer à cette promotion du français en répertoriant, pour une deuxième année, les différentes ressources en francisation disponibles pour la population adulte immigrante et allophone.

Ainsi, une mise à jour des données vient de paraître dans une publication intitulée: «Répertoire de ressources en francisation accessibles aux personnes immigrantes et allophones au Québec», signée par Pierre Jolicoeur.

Cette mise à jour présente une vue d'ensemble géographique des ressources. Les cours de français y sont répertoriés selon les municipalités et les lieux précis d'où ils se donnent. Les organismes responsables de la tenue des cours sont mentionnés. De plus, on trouve un index des ressources selon le niveau des cours et selon la communauté ethnique visée en priorité.

Par contre, le répertoire n'inclut pas les cours offerts par les écoles privées de langues ou les universités, de même que ceux organisés par les syndicats à l'intention de leurs membres.

Pour vous procurer cette brochure gratuite, vous pouvez en faire la demande en écrivant à l'Office de la langue française, Division de la diffusion, Tour de la Place Victoria, C.P. 316, Montréal, H4Z 1G8, ou en télécopiant au 873-3488.

J.P.

GASPÉSIE

Mauvaise foi

La rencontre de conciliation tenue les 27 et 28 septembre entre l'Association touristique de la Gaspésie et le Syndicat des professionnels du tourisme de la Gaspésie n'a pas permis aux parties de trouver des débouchés qui pourraient mener à un éventuel règlement du conflit entamé le 17 mai. De plus, la partie patronale a signifié qu'elle n'avait aucune disponibilité pour reprendre les négociations avant la fin d'octobre, démontrant ainsi son peu de volonté d'en arriver à une entente.

J.R.

Autobus Voltigeurs
Les 40 chauffeurs de la compagnie de transport scolaire Autobus Voltigeurs de Drummondville, qui étaient membres de la Fraternité canadienne des Cheminots, ont décidé d'intégrer la CSN.

Ces travailleurs et travailleuses ont choisi la CSN à la suite des multiples percées de la centrale dans le secteur du transport et parce qu'elle représente la majorité des syndiqués du transport scolaire dans la région de Drummondville.

Pavillon Saint-Joseph

Le Commissaire général du travail vient d'accréditer le Syndicat des travailleuses du Pavillon Saint-Joseph, un centre d'accueil de la région de Montréal, pour représenter les cinq employés de la buanderie et de la mainte-

nance. Ce syndicat regroupait déjà les infirmières, les infirmières auxiliaires, les préposées aux bénéficiaires et les employés de la cuisine depuis 1984.

Résidence Carpe Diem

Les onze salariés de la Résidence Carpe Diem, qui fait partie du réseau des Centres résidentiels communautaires (maisons de transition), viennent également de voir leur syndicat CSN être accrédité. Il sera affilié à la FAS et au Conseil central du Montréal métropolitain.

51e garderie à Montréal

Le Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal a pour sa part déposé une requête en accréditation pour représenter les employées de la garderie Aux petits soins, située à Ville d'Anjou. Ça en fait 51 à Mon-

tréal, qui sont syndiquées au STGM.

20e garderie en Estrie

Après les 14 éducatrices de la garderie Crayons de couleur, à Valcourt, les 18 de la garderie Sel et poivre, à Windsor, ont aussi joint les rangs du Syndicat des travailleuses en garderie de l'Estrie. Ça en fait 20.

Chargés de cours

Ils sont deux cents chargés-es de cours, à l'emploi de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Ils étaient syndiqués à la CEQ depuis 1982. Il ont décidé majoritairement de se joindre à la FNEEQ-CSN, principalement parce que celle-ci représentait déjà la très grande majorité des chargés de cours au Québec, soit 8,000 sur environ 10,000.

Professionnels

Les spécialistes en basse-vision, ainsi que les spécialistes en orientation et mobilité, à l'emploi de la Clinique de réadaptation de Trois-Rivières, viennent d'être accrédités auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels des affaires sociales du Québec, lequel est affilié à la FPPSCQ.

Celui-ci a également déposé une requête en accréditation pour représenter les psychologues et travailleurs sociaux du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Ils sont deux.

J.-P. P.

À l'ancre, les journaux?

Rien ne va plus dans le monde de l'information. Trois syndicats du *Journal de Montréal*, affiliés à la FTQ, sont frappés d'un lock-out, comme les typographes de *The Gazette*. À *La Presse*, Roger D. Landry a lancé aux syndicats réunis dans un front commun FTQ-CSN, à l'exception du syndicat des journalistes, un ultimatum: les offres patronales doivent être acceptées telles quelles d'ici le 31 décembre. À *La Tribune de Sherbrooke*, un vote de grève a été pris. Et à la *Presse canadienne*, une coopérative qui regroupe l'ensemble des médias du Canada, les 350 journalistes et employés de soutien ont pris eux-aussi un vote de grève. Et on connaît la situation au Devoir, à CKAC et à CJMS.

Il s'avère que les journalistes du *Soleil* auront été les premiers à subir les attaques des grands patrons de presse que sont les Péladeau, Desmarais et Black.

M.R.

Priez pour le tsar Boris!

Ily a chez Boris Eltsine un tsar qui ne dort point. Sans parti constitué, sinon peut-être celui des forces armées, il essaiera en décembre de se faire plébisciter. S'il triomphe, il pourra se montrer magnanime. Si ses partisans ne remportent pas la majorité, il y aura toujours chez lui ce soubresaut de rudesse, voire la tentation d'une nouvelle purge au nom du plus grand bien de tous, en prenant à témoin la communauté internationale.

Presque unanimement, dans le monde, on dit comprendre le bombardement de cette «Maison blanche» qui abritait des législateurs rebelles, au demeurant bien armés. Des élus que Eltsine a stigmatisés

comme adeptes du «fasco-communisme»!

Mais, tsar Boris, les fascistes ne sont-ils pas ceux qui s'en prennent aux médias qui ne les appuient pas, qui tentent de régenter les salles de rédaction, comme vous le faites? Anthony Lewis, dans le *New York Times*, rend hommage aux journalistes russes qui ont osé faire paraître en blanc les espaces censurés, ce qui est déjà une semence de presse non servile. Un fasciste comme Franco a rêvé d'offrir aux victimes de la guerre civile espagnole un seul et grandiose monument: la vallée des «caídos» (tombés). Le sens de l'honneur des «loyalistes», de ceux qui avaient défendu la République, n'a pas

accepté ce nivellement. Boris peut se tromper en croyant que toutes les larmes se ressemblent.

«Aussi longtemps qu'il y a l'air frais à respirer après une averse, nous pouvons survivre un tout petit peu plus», a écrit Soljenitsyne dans un de ses poèmes en prose. Les Russes aspirent à vivre dans cet oxygène non contrôlé. Ils ne font, après l'intervalle de «perestroïka», que passer de Charybde en Scylla, et devront encore un temps loucher pour ne pas basculer dans le passé. On est allé jusqu'à dire que là où Kenrensk y avait échoué, Eltsine a réussi en bloquant le communisme. Je croirai ce Boris quand il aura prouvé qu'il peut tolérer ceux qui ne sont



pas d'accord avec lui, qu'il saura agir autrement que n'importe

quel despote ne gardant dans sa cour que des flatteurs.

Clément Trudel

Plus d'emplois aux policiers

Tout n'est pas parfait en ce monde. La Floride veut contrer la vague de violence qui a mené à 10 assassinats d'étrangers en moins d'un an. De passage dans la ville de Saint-Petersburg fin septembre, Bill Clinton a offert une solution partielle. Il appuiera le projet de loi qui a pour effet de créer 50 000 emplois supplémentaires dans la police, aux États-Unis. On sait que la plupart des suspects des assassinats de touristes sont des adolescents qui, note Clinton, sont souvent mieux armés que les policiers qui les affrontent.

Il faudrait ne pas perdre de vue, non plus, que la société américaine ne semble pas s'inquiéter outre mesure de ce que 90 millions de ses citoyens sont minés par «l'illettrisme», suivant ce qu'a révélé une récente étude du ministère de l'Éducation. On commence à se demander si les États-Unis n'ont pas l'illusion durable de vouloir fonctionner avec une élite qui prendrait les décisions au nom d'une majorité moins éduquée, moins encline à suivre le «mains-tream». Le chroniqueur du *Monde* à Washington a noté que l'illettrisme a gagné près d'un Américain sur deux et que, dans la tranche des 21-25 ans, la proportion des illettrés a progressé de plus de dix points par rapport à une enquête similaire publiée en 1975. C'est un terreau qui ne fera qu'aggraver le retard que prend le «géant» américain. L'ensemble de la population n'a pas suffisamment de formation pour faire face aux défis de notre temps, concluait le 14 septembre un éditorial du *New York Times*.

C.T.

Esclavagistes, dites-vous?

Dans la quatrième puissance industrielle du monde, la France, on trouve encore des esclavagistes. Ce sont notamment les profiteurs de la misère des sans-papier. En 1987, un patron de 29 ans s'étonnait qu'on le condamne pour avoir fait travailler pendant plusieurs mois quatre ouvriers sans les payer! Une jeune Portugaise de 15 ans a été jetée à la rue par ses bourgeois qui l'ont fait travailler un an sans la payer.

Les récits d'esclavage étoffent un dossier du magazine *L'Événement du jeudi* (France), qui publie une carte du monde sur laquelle figurent pas moins de 17 pays où l'on note un «retour de l'esclavage». Ce phénomène «brise un peu plus nos illusions sur le progrès» notent les journalistes qui ont consulté les rapports du Bureau International du Travail, de l'Unicef, de l'ONU et d'organisations de défense des droits.

Comment expliquer cette régression? En partie en raison du

développement économique sauvage et du racisme, «deux valeurs en hausse» en cette fin de siècle! Ce peut être au Pérou la servitude pour dette («enganche») ou en Haïti, les 100 000 «restavek», enfants de familles rurales pauvres donnés ou vendus à des familles citadines. En Thaïlande, des rabatteurs achètent des enfants et des adolescents à des familles démunies; on les retrouve domestiques, prostitués, travailleurs de «sweatshops», etc. Privation de liberté et travail forcé sont fréquents. Parmi les 12,000 domestiques qui accompagnent en Grande-Bretagne des citoyens du Golfe persique, très nombreux sont ceux qui sont traités comme des esclaves.

Les victimes de ce nouvel esclavagisme sont les femmes, les enfants, les minorités ethniques, la caste des intouchables (en Inde) et les paysans sans terre... bref, les êtres souvent les plus vulnérables.

C.T.



Laurence Jalbert

Le deuxième album de Laurence Jalbert était attendu. Son premier, vendu à plus de 165 000 copies, l'a propulsée au rang des artistes les plus populaires au Québec.



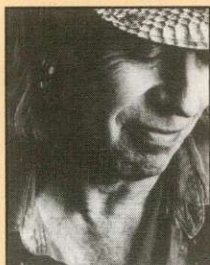
Laurence Jalbert a effectivement démontré qu'elle est une interprète qui a du caractère et possède du métier. Il faut dire qu'elle a roulé sa bosse dans les piano-bars une dizaine d'années avant de participer à la finale de *L'Empire des futures stars*, qu'elle remporta en 1987 avec le défunt groupe Volt. Ce n'était donc pas une débutante lorsqu'elle lança son premier disque, il y a trois ans.

Avec *Corridors*, lancé en juin dernier, Laurence Jalbert reprend là où elle avait laissé avec son précédent album. D'ailleurs, ce deuxième disque confirme le grand talent de l'auteure-compositrice-interprète. Il s'agit d'un très bon album qui a déjà passé le cap des 50 000 copies vendues et ce, en quelques semaines seulement. La musique fait dans le folk rock avec une nette dominance pour les guitares acoustiques.

Celles et ceux qui ont raté sa série de spectacles pourront se reprendre aux *Francofolies*, en décembre.

John Mayall et Buddy Guy au Saint-Denis

Ça va chauffer au Saint-Denis, le 28 octobre. Les bluesmen John Mayall & The Bluesbreakers et Buddy Guy se suivront sur la scène du théâtre montréalais ce soir-là dans le cadre du Festival de Jazz de Montréal-hors saison. Ces musiciens, qui n'ont plus besoin de présentation, incarnent parfaitement les deux styles de blues majeurs, l'un britannique et l'autre de Chigago, qui trouvent encore écho aujourd'hui.



JOHN MAYALL

Joueront-ils ensemble? Peut-être, puisqu'ils se sont rendu la politesse en participant à leur dernier enregistrement respectif. Ainsi, sur *I Could Cry*, une pièce de Junior Wells, qui figure sur l'album *Feels Like Rain* du sieur Guy, John Mayall est au piano en plus de chanter.

Après quelques écoutes, ce disque m'a paru moins intense que son précédent

Damn Right, I've Got The Blues, même si plusieurs canons sont présents: Bonnie Raitt, sur la pièce-titre, une composition de John Hiatt, Paul Rodgers sur *Some Kind Of Wonderful* et le chanteur country Travis Tritt sur une chanson de John Fogerty, *Change In The Weather*. Contrairement à *Damn Right, I've Got The Blues* (qui était son premier disque en une dizaine d'années), Buddy Guy semble avoir laissé de côté la rage qui caractérise si bien sa façon de jouer. Je serai tout de même au Saint-Denis le 28 de ce mois.



L.-S. H.



Testament d'un grand cinéaste

Trois couleurs: bleu.

Un film de Krzysztof

Kieslowski.

Avec Juliette Binoche et

Benoît Régent.

Les lecteurs réguliers de cette chronique savent à quel point Kieslowski et Binoche me sont chers. Kieslowski avait pensé à Binoche pour sa *Double vie de Véronique*, mais les deux ans et demi de tournage qu'ont exigé *Les amants du Pont-Neuf* ont dû l'écartier du projet. L'attente en valait la peine, leur rencontre est désormais historique.

Avec le *Décatalogue*, cette adaptation en dix films des commandements de Dieu, Kieslowski nous a montré son talent à tous les niveaux. À partir d'un sujet difficile, il rédige des scénarios qui sont moraux dans le rare sens positif du terme. S'entourant de directeurs photo différents d'un film à l'autre, la trame sonore assurait le lien entre les *décatalogues*.

La *Double vie de Véronique* allait plus loin. Moins de dialogue. La caméra se rapproche des corps, des objets. La musique prend davantage de couleur. C'est un cinéaste au sommet.

Il s'attaque à un nouveau projet ambitieux, tourner *Bleu, blanc, rouge*; c'est-à-dire «liberté, égalité et fraternité».

Bleu. Ce premier volet de la trilogie vient de remporter le Lion d'or et le prix d'interprétation féminine à Venise.

Bleu. Julie est en voiture avec Patrice, son mari, un des plus grands compositeurs contemporains, et Anna, leur fille. Elle sera la seule à survivre à un accident. À survivre «physiquement». Pour être libre, et survivre «mentalement», elle quittera tout, s'isolera de tous. Seule la musique la rejoint.

Kieslowski, qui n'est jamais linéaire, devient encore plus silencieux et suit chaque rictus de Juliette Binoche à la loupe.

Le film est ouvert. Chacun y trouvera l'allusion qu'il voudra à la France de 1789 à aujourd'hui, à la liberté ou à tout autre thème promis par cette trilogie.

Binoche n'aurait pas pu tourner ce film il y a quatre ans. Les tournages des *Amants du Pont-Neuf* et de *Fatale* l'ont changée. C'est son film le plus intériorisé.

Présenté en clôture du dernier Festival des films du monde de Montréal, personne n'a bougé de son siège avant la fin du générique, avant la dernière note. Tous venaient d'être bouleversés par une grande rencontre cinématographique.

Kieslowski finit le montage de *Blanc et Rouge* et nous annonce qu'il quittera le cinéma. Espérons qu'il se ravivera.



La vérité toute nue

Le temps est aux revues de dinosaures. Après *Dinosaures* et *L'Affaire Dinosaures*, voilà *Qui*, l'hebdo qui dévoile les dessous. Il y avait déjà le *Lundi* et *Sept Jours*, on se demande ce que vient faire cet *Écho-Vedettes* sophistiqué qui force des journalistes, dont certains sont excellents ailleurs, comme Jean Barbe, Gilles Marcotte et autres Isabelle Paré, à sombrer aussi totalement dans l'insignifiance.

Dans le numéro zéro, on pouvait apprendre de Claude Fournier, le jumeau de l'autre, qu'il a partagé avec René Lévesque le bonheur d'avoir Judith Jasmin comme maîtresse. À lire le texte qu'il consacrait à René Lévesque, on comprenait, enfin, pourquoi il n'a pas réussi à financer sa télé-série sur le fondateur du Parti québécois.

Dans le numéro un, Ma-

dame Denise Bombardier, dont la vision du monde est dans le «bon chic bon genre écrit vite», nous confiait qu'elle se faisait accompagner de son fiston lorsqu'elle allait interviewer Robert Bourassa. C'est du moins à peu près tout ce qu'il y avait de vraiment neuf dans l'hommage rendu à cet homme qui a toujours eu le courage de survivre aux crises qu'il a déclenchées.

Enfin, renouant avec le rayon de soleil matinal que Pierre Péladeau a fini par abandonner, le numéro 2 faisait sa une avec la photo de Pascale Bussièrès nue, du moins en apparence. La naissance d'une star en costume d'Eve. On aurait pu nous la montrer sortant d'un écran de télé comme Vénus des ondes dans le célèbre tableau de Botticelli. On n'y a sans doute pas pensé. Mais quelle profondeur dans

le texte qui l'accompagnait: «Dans le secret d'une chambre de l'Abitibi, quelques heures après la première de *Blanche*, Pascale s'éveille à sa nouvelle vie de star, nue et pure, comme il sied au talent et à la beauté». Après ça? Mais après ça, il ne lui reste plus qu'à aller se rhabiller.

Et dire qu'au lendemain du lancement du numéro zéro, du moins de celui qui en portait officiellement le nom, une critique d'une émission de placotage de Radio-Canada, SRC, le réseau national, trouvait que *Qui* n'allait pas assez loin dans l'intimité et citait, par exemple, un nouveau magazine français qui avait publié une photo de la chambre à coucher de Charlebois.

Enfin, il est sans doute inutile de rappeler que le groupe qui a lancé *Qui* à coups de centaine de milliers de dollars, Télémedia, est justement celui qui a décidé de ne plus maintenir de journalistes aux parlements de Québec et d'Ottawa.

À défaut de consacrer temps et argent à couvrir les événements importants, Télémedia a entrepris de tout nous dire sur ceux qui les font. C'est du moins ce que nous promet *Qui* dans sa publicité. Jacques Guay

LE SYNDROME «JOHNSON»!!...



CINÉMA

La petite apocalypse.

Un film de Costa-Gavras. Avec Jiri Menzel, André Dussolier et Pierre Arditi.



ter en France ses oeuvres complètes. Arnold, l'éditeur pressenti, préfère organiser une immolation «live» à St-Pierre de Rome.

Costa-Gavras nous ayant habitués à des drames politiques, il nous surprend avec cette comédie. On rit sans arrêt.

Dussolier et Arditi sont égaux à eux-mêmes. C'est cependant Jiri Menzel, ce réalisateur tchécoslovaque, qui habite ici le personnage cabotin de Stan, parlant difficilement le français, qui vole la vedette.

Vivement une autre comédie costa-gavrienne.

Lors d'une réception chez Barbara, Stan, son ex-mari, est l'objet d'un accident qui laisse croire au suicide. Parce qu'il est polonais d'origine, écrivain de l'Est, Henri, le nouveau mari de Barbara, et Jacques, son mari, veulent à tout prix le remettre sur la bonne voie. Ils envisagent de faire édi-

Michel Tremblay



Votez solidarité

Il y a actuellement dans l'air, chez les Québécois, pour les élections du 25 octobre, la volonté d'un grand nombre de pousser dans le même sens, d'agir comme un peuple dont le sort collectif est intéressé, et non pas comme une poussière inconsistante d'individus. J'écris ces lignes à la mi-septembre. Des sondages accordent en ce moment au Bloc québécois deux fois plus de votes qu'à chacun des deux vieux partis traditionnels fédéraux, les conservateurs et les libéraux. La poussée est donc sans doute encore pas mal plus forte chez les Québécois francophones.

Qu'est-ce que ce phénomène? De temps à autre dans l'histoire, le Québec manifeste une volonté nationale, encore divisée il est vrai, mais où l'on sent tout de même, à l'oeuvre, un grand principe d'unité, un puissant instinct de conservation. Cela n'a rien à voir avec les entreprises électorales ordinaires. Cela déjoue les calculs des politiciens banals.

Le citoyen, intuitivement, comprend alors les choses bien au-delà des petits raisonnements

Québec. Il comprend spontanément aussi que le sort de sa nation conditionne son propre sort, celui de ses enfants, celui aussi de ses compatriotes. Alors, les électeurs, plus décidés, votent quelque peu massivement dans le sens d'une libération.

Je crois que les élections ne seront pas cette année des élections ordinaires. Des ressorts profonds vont jouer. Il me semble que nous en sommes à une de ces croisées de chemin où c'est le peuple québécois lui-même qui se met en mouvement, et non pas seulement les "machines" de tel ou tel parti.

On a vu cela déjà le 15 novembre 1976, quand le PQ a pris le pouvoir. Nous nous étions réunis ce soir-là chez Geoffroy pour écouter les résultats des élections. C'est là que nous avons appris la victoire. Soirée inoubliable! Dès les premiers bulletins, ce fut l'euphorie. Nous avons fêté dans l'allégresse. La table était pleine, les verres aussi. Nous célébrions infiniment plus qu'une réussite électorale. En réalité, nous fêtions autre chose. Nous sen-

Nous vivions un événement historique. C'était le peuple, grâce au PQ certes, qui avait bousculé le gouvernement des éteignoirs, mais il l'avait fait par lui-même fondamentalement.

La même réaction collective étrange s'est produite, à l'été 1990, après l'échec de l'accord du Lac Meech. Cet accord n'était rien, mais le peuple comprit que le Canada anglais refusait même ce rien. Les Québécois, indignés, fouettés par cet affront, étaient dans un tel état d'esprit qu'ils auraient proclamé l'indépendance s'ils avaient pu choisir à ce moment-là. Puis Bourassa, toujours égal à lui-même, mit deux ans à égarer cette force, à la laisser se perdre, à la gaspiller systématiquement, à la neutraliser.

Eh bien! à quelques semaines des élections fédérales, je crois que c'est encore une fois le peuple québécois qui bouge. Il faut faire attention à un tel signal. Il fait



et des intérêts immédiats de tout un chacun. Il devine, il sent que se joue devant lui une partie importante pour le

tions passer en nous le courant populaire qui avait renversé plus qu'un parti: un régime de défaitistes et de liquidateurs du Québec.

appel directement à la solidarité. Il ne s'agit pas de petite politique. Il ne faut pas faire faux bond. Il ne faut pas manquer son coup.

Le système

C'est d'une poutine chez Lafleur, coin Ontario et de Lorimier, dans l'Est de Montréal, dont le chef du Parti libéral du Canada avait envie ce soir-là.

Mais le p'tit gars de Shawinigan, fils de Wellie Chrétien, a donné son corps à la politique comme d'autres le donnent à la science. Un politicien qui se dévoue corps et âme pour ses électrices et électeurs ne recule en effet devant rien pour accomplir son devoir. Il a donc dû, à contrecœur, gravir la montagne pour se retrouver autour de petits fours de chez Lenôtre, chez le sénateur Léo Kolber.

C'est donc encore une fois dans les bougainvilliers en fleurs des hauteurs du Summit Circle, à Westmount, l'artère peut-être la plus convoitée et la mieux protégée du Dominion, — celle où coule le sang bleu de la haute finance — que se seront sans doute jouées les «games» les plus importantes des dernières semaines électorales.

On aurait aimé ne pas prêter flanc aux accusations de démagogie qui ne manqueront pas d'être soulevées. Mais ce n'est tout de même pas notre faute si le sénateur Léo Kolber, chez qui Jean Chrétien recevait, en même temps que leurs hommages, les aumônes des riches de ce monde, n'a pas élu domicile dans un 4 1/2 de la rue Cuvillier, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve... Un service en attirant un autre, M. Kolber, qui a touché, entre autres prébendes, près d'un million de dollars depuis sa nomination au Sénat par Elliott-Trudeau, a donc prêté son humble chaumière à un collègue itinérant. Et si Paul Desmarais était là, c'était bien entendu pour prendre des nouvelles de son fils, marié à la fille du garçon de Wellie... C'est le système...

C'est le système qui est en cause et dont on cause aussi.

Interrogé sur la signification de sa présence à la réception plutôt intime à laquelle il participait à \$1000 le ticket, M. Charles Bronfman, se défendant de faire de la politique, déclarait au micro du journaliste qui avait éventé la mèche: «Je supporte le système politique de notre pays». Le lendemain matin, Jean Lapierre, recyclé à la radio, tempêtait: «Pourquoi s'acharner sur Jean Chrétien? Y suit le système, c'est toute...»

Le plus suave étant comme toujours l'inef-

BEL EXEMPLE
POUR LA JEUNESSE...



fable Serge Joyal, qui précisait que c'était « la richesse et l'avenir de notre pays qui se trouvait à cet endroit avec Jean Chrétien ».

S'ils sont philanthropes, nous ne sommes pas obligés de leur faire l'injure de les croire masochistes. On les imagine mal, en effet, s'acharnant à se faire dire non chaque fois qu'ils glissent un billet de \$1000 dans la poche d'un politicien...

C'est le système, en effet.

Et Jean Chrétien n'est pas un cas d'espèce. Brian Mulroney monnayait lui aussi ses apparitions devant des hommes d'affaires qui ne savaient sans doute que faire de leur argent de poche. Roch Lasalle, retiré dans son château récemment construit, en aurait long à raconter sur le sujet.

Madame Campbell s'est retrouvée endettée de plus d'un million de dollars après sa campagne. Des amis y ont vu. À Toronto, le grand patron de Eaton a invité des copains et des copines à un dîner à \$25,000 pour la renflouer. À Montréal, le sénateur Mario Beaulieu tenait à sa maison d'Outremont un cocktail à \$3,000 pour la même bonne cause. À Toronto, un autre cocktail amassait \$80,000 pour venir à la rescousse de Jean Charest.

C'est le système...

C'est aussi grâce au système que le ministre des Transports du Québec, Sam Elkas, a confié à la compagnie Beaver Asphalte, propriété de la famille d'Errico, l'ancien président de la commission des finances du Parti libéral, un contrat de \$73 millions pour la construction d'une route reliant Chibougamau à Némiscau. Sans appel d'offres.

Les chômeurs et les assistés sociaux ne demanderaient pas mieux que de fournir eux aussi leur obole à plus mal pris qu'eux. Mais voilà! On ne les invite pas au Ritz ou sur la rue Summit Circle.

C'est le système...

Pour voir plus clair

Pas une journée où un nouveau concept ne fait son apparition dans les relations de travail, dans les rapports entre l'individu et le travail, les rapports entre le travail et la société. Il importe donc de savoir décoder ces concepts dans une perspective syndicale, pour que les véritables intérêts des travailleuses et des travailleurs soient pris en compte. Dans ce domaine plus qu'ailleurs en effet, il faut savoir distinguer ce qui relève du chant des sirènes de ce qui constitue de véritables avancées pour les hommes et les femmes d'ici.

Des conférenciers de marque, des débats en ateliers attendent celles et ceux qui sont maintenant conscients que l'organisation du travail constitue un enjeu de société.

COLLOQUE

Gérard-Picard IV

**L'organisation
du travail:
un enjeu
de société**



15-16
novembre
1993
Québec

Fiche d'inscription

Colloque Gérard-Picard IV CISP-CSN

1601 de Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5

Tél: 514-529-4986 Fax: 514-529-4933

Nom et prénom: _____

Organisme: _____

Fonction dans l'organisme: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____ Date: _____